



Défense
nationale

National
Defence

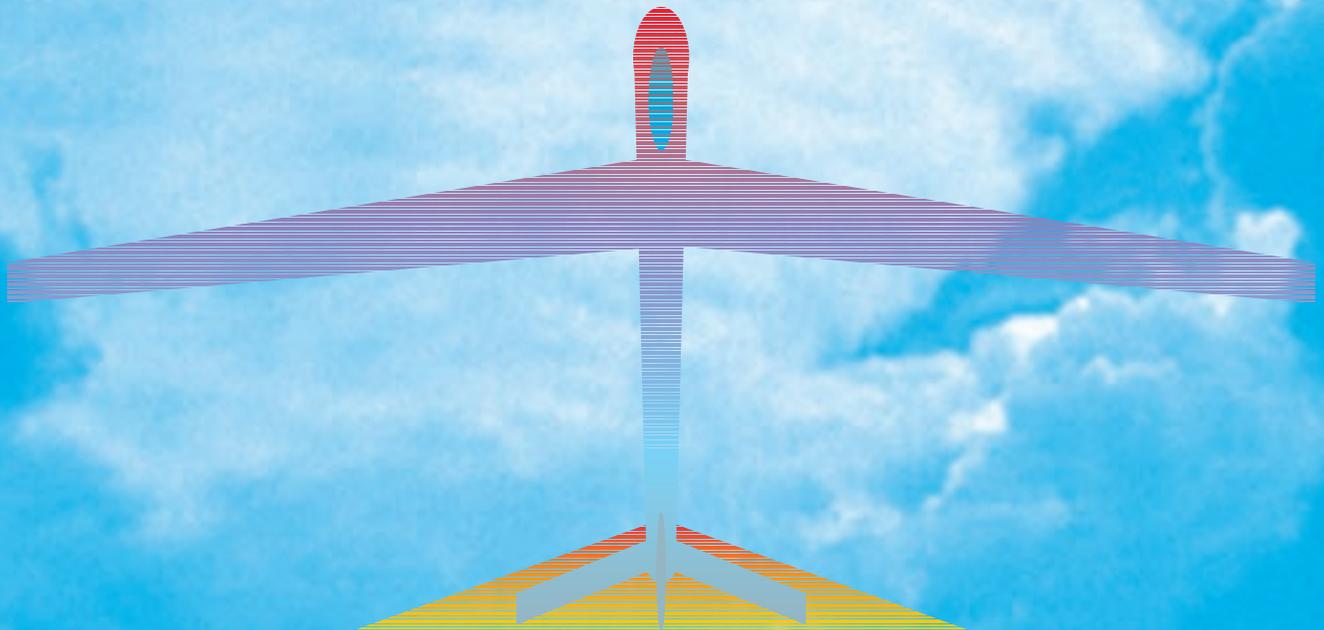
Cadets de l'Aviation royale du Canada

PLAN DE COURS



NIVEAU

1



Canada

PLAN DE COURS

**CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU
CANADA NIVEAU UN**

(Cette publication remplace l'A-CR-CCP-266/PH-002 de 1997-01-15.)

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR : D Cad

1998-07-01

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et supprimer celles qu'elles remplacent conformément aux instructions applicables.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale dans la marge. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication pour les pages originales et les pages modifiées sont :

Original/ page originale	0.....	1994-04-22	Ch/Mod	6
Ch/Mod.....	1.....	1997-01-15	Ch/Mod	7
Ch/Mod.....	2.....	1998-07-01	Ch/Mod	8
Ch/Mod.....	3.....		Ch/Mod	9
Ch/Mod.....	4.....		Ch/Mod	10
Ch/Mod.....	5.....		Ch/Mod	11
			Ch/Mod	12

Zéro dans la colonne des modificatifs indique une page originale. La lettre E ou F indique que la modification est exclusivement en anglais ou en français. La présente publication comprend 127 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Page couverture	0	4-31/4-32, 4-33/4-34	0
Page titre	1	4-35 à 4-39/4-40	0
A.....	1	4-41 à 4-45/4-46	0
i/ii.....	0	4-47 à 4-51/4-52	0
iii/iv	0	4-53/4-54	0
v/vi	0	4-55 à 4-61/4-62	0
vii, viii.....	0	4-63 à 4-65/4-66	0
1-1, 1-2.....	0	4-67/4-68	0
1A-1/1A-2	1	4-69 à 4-73/4-74	0
1B-1/1B-2	0	4-75 à 4-77/4-78	0
2-1, 2-2.....	0	4-79/4-80 à 4-85/4-86	0
3-1 à 3-3/3-4.....	0	4-87 à 4-91/4-92	0
3A-1, 3A-2	0	4-93/4-94	0
3B-1/3B-2	0	4-95 à 4-99/4-100	0
3C-1/3C-2.....	0	4-101 à 4-103/4-104	0
3D-1/3D-2.....	0	4-105 à 4-107/4-108	0
3E-1, 3E-2	0	4-109/4-110	0
4-1 à 4-9/4-10.....	0	4-111 à 4-113/4-114	0
4-11 à 4-15/4-16.....	0	4-115 à 4-125/4-126	0
4-17/4-18 à 4-21/4-22.....	0	4-127/4-128 à 4-133/4-134	0
4-23 à 4-29/4-30.....	0	4-135, 4-136	0

Personne responsable : D Cad 4

© 1998 MDN/DND Canada

AVANT-PROPOS

1. Le Plan de cours du niveau 1 d'entraînement des Cadets de l'Aviation royale du Canada est publié avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense et est basé sur l'A-CR-CCP-265/PT-001, Norme de cours.
2. La présente publication entre en vigueur dès sa réception et remplace l'A-CR-CCP-266/PH-002, de 1997-01-15.
3. Toute proposition de modification doit être envoyée par la voie réglementaire au QGDN, compétence : Directeur des Cadets de l'Aviation.

PRÉFACE

1. Ce plan de cours a été mis au point par la cellule d'entraînement du Directeur des Cadets (QGDN) en collaboration avec les quartiers généraux régionaux, les Officiers de cadets du Secteur (air) et plusieurs officiers provenant de divers escadrons.
2. La présente publication est destinée aux officiers d'entraînement et à leur personnel pour la planification et l'administration de l'entraînement obligatoire et obligatoire complémentaire.
3. Cette publication fait partie intégrante d'un système d'entraînement axé sur le rendement. Il est le troisième document dans l'entraînement de l'escadron et il identifie les objectifs de compétence (OCOM) dans les objectifs de rendement (OREN). Chacun des OCOM définit en des termes précis quelles habiletés le cadet doit démontrer afin d'atteindre l'objectif de performance final.
4. Une explication plus détaillée du Système individuel d'entraînement des Forces canadiennes et de ses applications chez les cadets peut être retrouvée dans l'A-CR-CCP-272/PF-002, Guide de gestion de l'entraînement (à venir).

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CHAPITRE 1 – GÉNÉRALITÉS.....	1-1
Exposé général du cours.....	1-1
Administration de l'entraînement.....	1-2
Utilisation de la NORCO.....	1-2
Annexe A – Sommaire du cours.....	1A-1/1A-2
Annexe B – Exemple d'horaire.....	1B-1/1B-2
CHAPITRE 2 – PRÉCISIONS SUR LE COURS.....	2-1
But.....	2-1
Exigences.....	2-1
CHAPITRE 3 – ÉVALUATION DES CADETS.....	3-1
Généralités.....	3-1
Évaluations spécifiques.....	3-1
Notation.....	3-1
Reprises d'évaluations.....	3-2
Contrôle de la progression.....	3-2
Progrès insatisfaisants.....	3-3
Rapport de cours.....	3-3/3-4
Annexe A – 401 Évaluation d'exercice militaire.....	3A-1
Annexe B – 403 Évaluation des uniformes.....	3B-1/3B-2
Annexe C – 405 PEPCA – Tableau des résultats.....	3C-1/3C-2
Annexe D – 421 Test de maniement d'arme.....	3D-1/3D-2
Annexe E – DND 1984 – Fiche de renseignements du cadet.....	3E-1
CHAPITRE 4 – OBJECTIFS DE RENDEMENT.....	4-1
401 Exercice militaire.....	4-1
403 Connaissances générales.....	4-45/4-46
404 Citoyenneté.....	4-67/4-68
405 Éducation physique.....	4-73/4-74
406 Mieux-vivre.....	4-77/4-78
410 Art oratoire.....	4-81/4-82
411 Reconnaissance d'aéronefs.....	4-85/4-86
412 Installations aéronautiques.....	4-93/4-94
415 Structures de la cellule.....	4-103/4-104
419 Survie pour équipage de vol.....	4-113/4-114
421 Tir/maniement d'armes.....	4-125/4-126

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

EXPOSÉ GÉNÉRAL DU COURS

1. **Contenu.** Le programme d'entraînement obligatoire et obligatoire complémentaire des cadets de l'air est constitué de leadership, de citoyenneté, d'éducation physique et de sujets portant sur le domaine de l'aviation. Il est important de familiariser le nouveau cadet de l'air à un programme d'entraînement militaire, de citoyenneté, de sports et de sujets reliés au domaine de l'aviation et de le préparer à effectuer les tâches attribuées à un caporal.
2. **Sujets.** Les sujets suivants seront enseignés :
 - a. OREN 401 – Exercice militaire.
 - b. OREN 403 – Connaissances générales.
 - c. OREN 404 – Citoyenneté.
 - d. OREN 405 – Éducation physique.
 - e. OREN 410 – Art oratoire.
 - f. OREN 406 – Mieux-vivre.
 - g. OREN 411 – Reconnaissance d'aéronefs.
 - h. OREN 412 – Installations aéronautiques.
 - j. OREN 415 – Structures de la cellule.
 - k. OREN 415 – Survie pour équipage de vol.
 - m. OREN 421 – Tir.
3. **Conception du programme.** Ce programme a été conçu pour être complété durant l'entraînement obligatoire et l'entraînement obligatoire complémentaire. L'entraînement obligatoire est l'entraînement requis afin d'atteindre les objectifs de rendement décrits dans la Norme de cours. Il s'étend sur une période de 25 sessions d'entraînement. L'entraînement obligatoire complémentaire est l'entraînement requis en dehors des sessions régulières d'entraînement afin d'aider à atteindre les objectifs de l'entraînement obligatoire.
4. L'entraînement des escadrons pour le niveau 1 est donc constitué de :
 - a. 30 sessions d'entraînement (une par semaine) :
 - (1) 25 sessions consacrées à l'entraînement du niveau 1, et
 - (2) 5 sessions utilisées à la discrétion du commandant; et
 - b. 8 journées d'entraînement obligatoire complémentaire allouées comme suit :
 - (1) 1 journée – vol de familiarisation,
 - (2) 2 journées – exercice de survie de fin de semaine,
 - (3) 2 journées – citoyenneté,
 - (4) 1 journée – sport,

(5) 1 journée – tir, et

(6) 1 journée – inspection annuelle.

5. **Sommaire des cours.** L'annexe B de ce chapitre reflète le temps nécessaire suggéré afin de compléter ce cours.

ADMINISTRATION DE L'ENTRAÎNEMENT

6. **Méthodes d'enseignement.** L'instruction aux cadets devra se faire selon les méthodes suivantes :

- a. **EXPOSÉ.** Un discours formel ou semi-formel au cours duquel l'instructeur présente une série de faits, principes, explore un problème ou explique des connexités;
- b. **DISCUSSION.** Méthode par laquelle l'instructeur atteint les objectifs d'instruction en procédant à des discussions de groupe;
- c. **DÉMONSTRATION.** Méthode où l'instructeur montre aux étudiants quoi et comment faire en exécutant lui-même une opération ou une tâche, et par ces explications montre pourquoi, où et quand le faire;
- d. **PRATIQUE.** Méthode qui demande aux étudiants d'accomplir les opérations, habiletés, ou les mouvements enseignés sous la supervision et le contrôle de l'instructeur; et
- e. **ÉTUDE.** Méthode par laquelle l'instructeur assigne des lectures de périodiques, de manuels ou de photocopies; demande l'achèvement d'un projet ou d'une recherche; ou prescrit des problèmes et des exercices pour faciliter la pratique d'une habileté.

7. Comme la majorité des objectifs de rendement sont basés sur le développement d'habiletés, il est essentiel d'axer l'apprentissage sur une approche pratique.

UTILISATION DE LA NORCO

8. Cette NORCO doit être utilisée par les escadrons de Cadets de l'Aviation royale du Canada et constituera la seule norme officielle régissant l'organisation et l'administration du niveau 1 d'entraînement.

SOMMAIRE DU COURS		
NIVEAU UN		
NIVEAU DE QUALIFICATION UN	PÉRIODES D'ENTRAÎNEMENT	ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE
401 Exercice militaire	25	Inspection annuelle (1 journée)
403 Connaissances générales	12	
404 Citoyenneté	2	2 activités (2 journées)
405 Éducation physique	1	2 activités (2 journées)
406 Mieux-vivre	3	
410 Art oratoire	2	
411 Identification d'aéronefs	4	Une journée de vols de familiarisation
412 Installations aéronautiques	6	en vol à voile pour les ORENs 411,
415 Structures de la cellule	7	412 et 415 inclusivement. (Voir nota ci-dessous)
419 Survie pour équipage de vol	5	Un exercice de fin de semaine (2 journées)
421 Tir	6	
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black; margin: 0;"/> 73	
Périodes de Commandant	17	8 jours d'entraînement obligatoire complémentaire
Total	90	
		NOTE: Si l'escadron n'est pas supporté par un site de vol à voile, communiquer avec QG régional/OSEM Ops Air pour obtenir une activité alternative équivalente.

EXEMPLE D'HORAIRE

ESCADRON 123
SQUADRON

AIR CADETS DE L'AIR
HORAIRE/TIMETABLE

ANNEE 91-92
YEAR

ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE - MANDATORY TRAINING

HEURE/TIME	PÉRIODE/PERIOD 1 1900 - 1935				PÉRIODE/PERIOD 2 1940 - 2020				PÉRIODE/PERIOD 3 2040 - 2120				REMARQUES REMARKS ↓	
	NIVEAU/LEVEL	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3		4
Septembre	20	1	403 01			403 02				401 03				
	27	2	402 03			403 04				401 02				
Octobre	4	3	403 05			404 01				401 01				
	11	4	403 06			404 02				401 04				
	18	5	Cmdt 01			403 08				403 09				
	25	6	403 07			403 07				403 07				
Novembre	1	7	403 eval			Cmdt 02				401 05				
	8	8	Cmdt 03			410 01				401 06				
	15	9	421 01			410 01				401 07				
	22	10	421 02			Cmdt 04				401 08				
	29	11	421 03			421 03				401 09				
Décembre	6	12	421 04			421 05				401 10				
	13	13	411 01			411 02				401 11				
	20	14	411 03			411 eval				401 12				
Janvier	10	15	412 01			412 02				401 13				
	17	16	412 03			Cmdt 05				401 14				
	24	17	412 04			412 04				412 04				
	31	18	Cmdt 06			Cmdt 07				401 15				
Février	7	19	415 01			415 02				415 03				
	14	20	415 03			415 03				401 16				
	21	21	415 04			415 eval				401 17				
	28	22	406 01			406 01				406 01				
Mars	6	23	Cmdt 08			405 01				401 18				
	13	24	Cmdt 09			Cmdt 10				401 19				
	27	25	Cmdt 11			419 01				401 20				
Avril	3	26	419 02			419 03				Cmdt 12				
	10	27	419 04			419 05				401 21				
	17	28	Cmdt 13			401 21				401 21				
	24	29	Cmdt 14			401 eval				401 eval				
Mai	1	30	Cmdt 15			Cmdt 16			Cmdt 17					
MOIS/ MONTH	DATE	SEM/ WEEK												

CHAPITRE 2

PRÉCISIONS SUR LE COURS

BUT

1. Le but du cours de niveau 1 est d'entraîner le cadet afin qu'il accomplisse les tâches exigées d'un cadet de niveau 1, tel que détaillé dans l'A-CR-CCP-264/PT-002, Description des normes d'instruction.

EXIGENCES

2. **Durée de cours.** Le cours s'échelonne sur 25 sessions d'entraînement en plus des exercices d'entraînement obligatoire complémentaire suivants :
 - a. 1^{er} septembre au 30 juin : une journée de vol de familiarisation (planeur, moteur, etc.), et un exercice de fin de semaine;
 - b. 1^{er} septembre au 31 décembre : deux exercices d'une journée; et
 - c. 1^{er} janvier au 30 juin : trois exercices d'une journée.
3. De plus, 5 sessions d'entraînement peuvent être allouées à la discrétion du commandant.
4. En résumé, le cours est alors d'une durée de :
 - a. 30 sessions d'entraînement (une par semaine) :
 - (1) 25 sessions consacrées au niveau 1 d'entraînement, et
 - (2) 5 sessions utilisées à la discrétion du commandant; et
 - b. 8 journées d'entraînement obligatoire complémentaire.
5. **Instructeurs.** Les instructeurs qui participent à ce cours sont :
 - a. officier d'entraînement;
 - b. officiers instructeurs – officiers de cours/niveaux; et
 - c. cadets-instructeurs qualifiés du niveau 4.
6. **Capacité du cours.** La capacité du cours dépendra des ressources disponibles à chaque escadron. De plus, l'inscription demeurera en accord avec les quotas accordés aux escadrons.
7. **Besoins en installation.** Les escadrons devraient s'assurer l'accès aux installations suivantes pour ce cours :
 - a. aire de manœuvre pour l'exercice militaire;
 - b. locaux de classes;
 - c. champ de tir; et
 - d. aire de manœuvre pour des activités sportives.
8. **Soutien en équipement et en personnel.** Pendant le cours il est prévu qu'un exercice de survie pour équipage de vol soit administré pour permettre au cadet de niveau 1 d'appliquer ses connaissances en survie en forêt. Le soutien en équipement d'entraînement est le suivant :
 - a. transport, autobus, camionnette (selon la disponibilité);

- b. sacs de couchage;
- c. deux radios;
- d. tentes pour le poste de commande et l'hébergement;
- e. rations fraîches ou sèches (selon la disponibilité); et
- f. équipements additionnels tels que : haches, pelles, câbles, lanternes, poêles Coleman.

9. **Entraînement à la citoyenneté.** Un entraînement pratique à la citoyenneté doit être fait à l'escadron. Un cadet doit participer à un minimum de deux activités pendant l'année d'entraînement. Ces activités doivent être inscrites à l'horaire lors de l'entraînement obligatoire complémentaire et sont créditées à titre d'activités désignées tel que détaillé au paragraphe 2, Exigences. Les activités de citoyenneté peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à :

- a. la course Terry Fox;
- b. le jour du Coquelicot;
- c. l'Armistice;
- d. la campagne de Noël;
- e. la parade du Père Noël;
- f. le bénévolat dans les hôpitaux;
- g. une visite à des gens du troisième âge;
- h. des projets de nettoyage communautaire;
- j. des cérémonies commémoratives communautaires, et
- k. de l'aide lors d'événements communautaires.

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

GÉNÉRALITÉS

1. **Évaluation du niveau.** Une évaluation de type SUCCÈS/ÉCHEC de chaque cadet sera faite en se basant sur :
 - a. la réussite des OREN tel que décrit au chapitre 4 de cette NORCO; et
 - b. le rendement général du cadet.
2. **Évaluation des objectifs de rendement.** Le succès des OREN sera évalué au moyen de :
 - a. contrôles de rendement; et
 - b. contrôles de connaissances.
3. **Contrôles de rendement.** Les détails relatifs aux évaluations se trouvent aux paragraphes 4 à 10 du présent chapitre.

ÉVALUATIONS SPÉCIFIQUES

4. **OREN 401.** À la fin de cet OREN, une évaluation pratique sera faite. La formule d'évaluation finale de tous les mouvements et le guide d'évaluation se trouvent à l'annexe A du présent chapitre.
5. **OREN 403.** L'évaluation de l'OREN 403 se fera tout au long de l'année. Une fois par mois, le cadet sera évalué sur l'entretien de son uniforme. La formule d'évaluation mensuelle des uniformes se trouve à l'annexe B du présent chapitre. Les résultats de ces évaluations seront compilés et enregistrés comme note finale à la fin du niveau 1.
6. **OREN 404.** Afin de rencontrer les normes de l'OREN 404, le cadet doit participer à un minimum de deux activités communautaires durant l'année. Une des deux activités devra exiger du cadet une implication pratique et directe auprès de la communauté.
7. **OREN 405.** Le test du PEPCA sera effectué une fois par année pour indiquer le niveau de forme physique des cadets. Ces derniers doivent de plus participer à une activité sportive d'équipe avec l'escadron pendant l'année.
8. **OREN 421.** Avant de tirer à la carabine, le cadet doit réussir le test de manipulation tel que détaillé à l'annexe D du présent chapitre.

NOTATION

9. Les résultats des OREN 401 et 403 seront représentés par une note alors que les OREN 404, 405, 406, 410, 411, 412, 415, 419 et 421 seront évalués selon le système SUCCÈS/ÉCHEC seulement.
10. **Notation de niveau.** Les résultats possibles quant à l'évaluation du rendement général du cadet dans son niveau d'entraînement sont :
 - a. A – Rendement SUPÉRIEUR :
 - (1) le cadet a réussi avec une moyenne de 80 p. 100 et plus les OREN 401 et 403.
 - (2) le cadet a obtenu la mention SUCCÈS aux neuf autres OREN du niveau 1, et
 - (3) le cadet a fait preuve d'enthousiasme dans l'accomplissement de ses tâches, a aidé ses collègues à atteindre les normes exigées d'un cadet de niveau 1 et s'est impliqué activement dans les diverses activités de l'escadron.

b. B – Rendement SATISFAISANT :

- (1) le cadet a réussi avec une moyenne minimum de 60 p. 100 les OREN 401 et 403,
- (2) le cadet a obtenu la mention SUCCÈS dans au moins huit des neuf autres OREN du niveau 1, et
- (3) le cadet a fait preuve d'enthousiasme dans l'accomplissement de ses tâches.

c. C – Rendement MINIMUM :

- (1) le cadet a réussi avec une moyenne minimum de 60 p. 100 les OREN 401 et 403,
- (2) le cadet a obtenu la mention SUCCÈS dans au moins six des neuf autres OREN du niveau 1, et
- (3) le cadet a adopté, en quelques occasions, un comportement ne rencontrant pas les normes exigées d'un cadet de niveau 1.

d. E – ÉCHEC :

- (1) le cadet n'a pas réussi avec la moyenne minimum de 60 p. 100 les OREN 401 et 403,
- (2) le cadet a obtenu la mention ÉCHEC dans quatre des neuf autres OREN du niveau 1, et
- (3) le cadet n'a pas rencontré les normes de comportement exigées d'un cadet de niveau 1.

REPRISES D'ÉVALUATIONS

11. Un cadet qui n'aura pas réussi une évaluation aura l'occasion de faire une reprise d'évaluation. L'échec d'une reprise constitue un échec de l'OREN (voir les paragraphes 19 à 22 pour de plus amples détails). Si, selon le jugement de l'officier d'entraînement, des circonstances inhabituelles prévalent, une autre reprise peut être accordée. Les détails devraient être enregistrés au dossier du cadet.

CONTRÔLE DE LA PROGRESSION

12. Un contrôle de la progression du cadet est nécessaire afin de pouvoir :

- a. déceler des signes avant-coureurs de difficultés dans le cheminement du cadet; et
- b. vérifier l'efficacité de l'entraînement.

13. Les systèmes utilisés pour ce faire sont :

- a. entrevues des cadets; et
- b. tests de leçons.

14. **Dossier de progression du cadet.** Le dossier de progression sera utilisé pour enregistrer des observations sur le rendement du cadet. L'officier responsable du niveau devra s'assurer que les formules suivantes sont jointes au dossier :

- a. les registres de présences et d'achèvement des activités nécessaires à la réussite des OREN/OCOM;
- b. la compilation des résultats pour chaque OREN;
- c. les commentaires et observations pour chaque élément d'évaluation;
- d. les observations portant sur le rendement et le comportement; et
- e. les formules de consultations et rapports d'entrevues.

15. Les cadets éprouvant des difficultés au niveau de la performance devraient être rencontrés en consultation pour discuter des difficultés et des actions correctives à prendre, le cas échéant.
16. **Entrevues des cadets.** Les entrevues des cadets seront faites par l'officier de niveau. Il y aura un minimum d'une rencontre par année d'entraînement pour chaque cadet.
17. Les points à améliorer seront abordés et discutés pendant ces entrevues.
18. **Tests de leçons.** Des petits tests portant sur l'entraînement reçu dans le cours devraient être administrés régulièrement. Ces tests peuvent servir de contrôle de la progression et peuvent réduire le nombre de reprises d'évaluations.

PROGRÈS INSATISFAISANTS

19. Des progrès insatisfaisants sont notés quand :
- il y a échec d'un OREN; et/ou
 - le cadet affiche une tenue et un comportement déficients.
20. Tous les échecs d'OREN seront soumis à l'officier d'entraînement par l'officier de niveau pour fins d'évaluation. L'officier d'entraînement évaluera alors :
- la gravité de l'échec;
 - le rendement du cadet dans des OREN connexes;
 - les signes précurseurs de l'échec et les actions prises;
 - le rendement général dans le cours; et
 - la faisabilité d'une reprise d'évaluation.
21. De l'entraînement supplémentaire ou une reprise d'évaluation sera recommandé par l'officier d'entraînement ou l'officier commandant.
22. Dans le cas d'un cadet éprouvant des difficultés de comportement, les officiers commandants devraient suivre les procédures habituelles de consultation.

RAPPORT DE COURS

23. Un dossier sera préparé pour chaque cadet. La fiche de renseignements du cadet où les résultats du cadet seront compilés se trouve à l'annexe E du présent chapitre.
24. La fiche de renseignements du cadet indiquera le «succès» ou l'«échec».
25. Le dossier contiendra une description narrative de la performance du cadet pendant le cours, y compris des renseignements spécifiques concernant :
- les OREN dans lesquels le cadet démontre des habiletés exceptionnelles; et
 - les OREN dans lesquels le cadet rencontre des difficultés.
26. La description de la performance peut contenir :
- des commentaires généraux sur le comportement;
 - une description narrative :
 - d'un rendement exceptionnel, ou
 - d'un rendement insuffisant ayant requis une consultation; et
 - des recommandations concernant l'emploi ou l'attribution de cours d'été.

**CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA
ÉVALUATION FINALE - NIVEAU 1
EXERCICE MILITAIRE - OREN 401**

NOM	INDIVIDUELS À LA HALTE										INDIVIDUELS EN MARCHÉ										INDIVIDUELS EN GROUPE																
	GAUDE À VOUS	REPOS	GARDE À VOUS	EN PLACE REPOS	EN PLACE REPOS À GARDE	EN PLACE REPOS À VOUS	EN PLACE REPOS À GARDE	EN PLACE REPOS À VOUS	À DROITE À LA HALTE	À GAUCHE À LA HALTE	DEM-TOUR À LA HALTE	SALUT À LA HALTE	IDENTIFICATION	PAS EN AVANT VERS L'ARRIÈRE	HALTE	PAS ALLONGÉ	PAS RACOURCI	MARQUER LA PAS	VERS L'AVANT	SALUT EN MARCHÉ	PASSEMENT	ALIGNEMENT	CONVERSIONS	TÊTE À DROITE/GAUCHE	FAIRE L'APPEL	NUMÉROTAGE	QUITTER ET REJOINDRE LES RANGS	OUVRIER/EMER LES RANGS	FORMATION DE LA FILE	REJOINDRE LA HALTE	IDENTIFICATION DE LA HALTE	REJOINDRE LA HALTE	REJOINDRE LA HALTE	REJOINDRE LA HALTE	TOTAL		
1.																																					
2.																																					
3.																																					
4.																																					
5.																																					
6.																																					
7.																																					
8.																																					
9.																																					
10.																																					
11.																																					
12.																																					
13.																																					
14.																																					
15.																																					
16.																																					
17.																																					
18.																																					
19.																																					
20.																																					
(0) INEXISTANT																															(4) SURPASSE LA NORME						
(1) N'A PAS ATTEINT LA NORME																															(3) ATTEINT LA NORME REQUISE						
(2) ATTEINT LA NORME AVEC DIFFICULTÉS																															(3) ATTEINT LA NORME REQUISE						

TABLE OF CONVERSION

/116	%	/116	%	/116	%	/116	%
1	0	30	26	59	51	88	76
2	1	31	27	60	52	89	77
3	2	32	27	61	52	90	77
4	3	33	28	62	53	91	78
5	4	34	29	63	54	92	79
6	5	35	30	64	55	93	80
7	6	36	31	65	56	94	81
8	7	37	32	66	57	95	82
9	8	38	33	67	58	96	83
10	8	39	34	68	59	97	84
11	9	40	34	69	59	98	84
12	10	41	35	70	60	99	85
13	11	42	36	71	61	100	86
14	12	43	37	72	62	101	87
15	13	44	38	73	63	102	88
16	14	45	39	74	64	103	89
17	15	46	40	75	65	104	90
18	15	47	40	76	65	105	90
19	16	48	41	77	66	106	91
20	17	49	42	78	67	107	92
21	18	50	44	79	68	108	93
22	19	51	44	80	69	109	94
23	20	52	45	81	70	110	95
24	21	53	46	82	71	111	96
25	21	54	46	83	71	112	96
26	22	55	47	84	72	113	97
27	23	56	48	85	73	114	98
28	24	57	49	86	74	115	99
29	25	58	50	87	75	116	100

Reproduire sur place

**UNIFORM INSPECTION EVALUATION FORM/
INSPECTION MENSUELLE DES UNIFORMES**

(General Cadet Knowledge 403.07)
(Selon l'OREN 403.07 Connaissances générales)

FLIGHT/ SECTION:	MONTH/ MOIS:	%	FLIGHT/ SECTION:	%			
PRESENT/ PRESENCES: ()	GENERAL COMMENTS (Steadines, Dressing, etc) COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (tenue, alignement, etc.)						
ABSENT/ ABSENCES: ()							
EXCUSED WITH LEAVE/ EXCUSES: ()							
NAME/NOMS	wedge/ kepi /1	hair cheveux /2	jacket/ jacket /2	badges/ écussons /1	pants/ pantalon /2	boots/ bottes /2	TOTAL/ TOTAL /10
1.							
Remarks/ Remarques:							
2.							
Remarks/ Remarques:							
3.							
Remarks/ Remarques:							
4.							
Remarks/ Remarques:							
5.							
Remarks/ Remarques:							
6.							
Remarks/ Remarques:							
7.							
Remarks/ Remarques:							
8.							
Remarks/ Remarques:							
9.							
Remarks/ Remarques:							
10.							
Remarks/ Remarques:							
11.							
Remarks/ Remarques:							
12.							
Remarks/ Remarques:							
13.							
Remarks/ Remarques:							
14.							
Remarks/ Remarques:							
15.							
Remarks/ Remarques:							
16.							
Remarks/ Remarques:							
17.							
Remarks/ Remarques:							
18.							
Remarks/ Remarques:							
19.							
Remarks/ Remarques:							
20.							
Remarks/ Remarques:							

Royal Canadian Air Cadets / Cadets de l'aviation Royale du Canada

EVALUATOR/
EVALUATEUR: _____
Signature

FLIGHT COMMANDER/
CMDT DE SECTION: _____
Signature

Reproduire sur place



Programme d'efficiace physique des Cadets de l'aviation Tableau des résultats

Nom du cadet: _____

Grade: _____

Niveau d'entraînement: 1 2 3 4 5

Escadron: _____

Âge lors du test: _____

Sexe: M F

Date du test: _____

Écusson décerné: Excel - Or - Argent - Bronze

Activité	Compte brut	Niveau atteint				
		Excellence	Or	Argent	Bronze	Partic.
Extension des bras en appui facial						
Course-navette (secondes)						
Redressements assis						
Saut en longueur (cm)						
Course de 50 m (secondes)						
Course d'endurance (secondes)						

Nom de l'évaluateur: _____

Date: _____

... OREN 421 TEST DE MANIEMENT D'ARME
... EVALUATION – NIVEAU 1

NOM DU CADET _____ DATE(S) _____

RENDEMENT	CONDITIONS	NORME	COCHER
1. Charger et Décharger	Avec le cadet en position de tir, donnez le commandement "CHARGEZ". Quand la main du cadet est retournée sur la crosse, donnez le commandement "DECHARGEZ"	aucune erreur	
2. Visée	Au commandement, le cadet doit adopter la position requise au tir et adopter une position de visée sur la cible	aucune erreur	
3. Montage et Démontage	Les cadets démontent le fusil comme pour le nettoyage et le remontent. L'épreuve n'est pas terminée tant que les mouvements ne sont pas vérifiés	limite de 2 minutes aucune erreur	
4. Nomenclature des pièces	Le cadet doit nommer 6 parties et 3 caractéristiques du fusil	aucune erreur	
Commentaire			SUCCES / ECHEC
signature de l'évaluateur : _____			
Date : _____			



Défense nationale
National Defence

CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA
FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU CADET

ESCADRON

NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE		NOM		PRÉNOM		M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		RELIGION	
ADRESSE		VILLE		PARENT/TUTEUR		TÉLÉPHONE			
MDN	DATE D'INSCRIPTION (DOS)			DATE DE QUITTANCE (SDS)			PARENT/TUTEUR		
CF - 1158	CERT. NAISS.	CF - 910	UNIFORME	ITEM INITIALES		COMMANDANT	ENTRAÎNEMENT	APPRO	ADMIN

CONDITIONS PREALABLES	OBLIGATOIRES (minimums)		ADDITIONNELLES (Escadron)	DATE
	NIVEAU D'ENTRAÎNEMENT	ENTRAÎNEMENT ESTIVAL		
GRADE				
Caporal	1	-		
Sergent	2	Familiarisation		
Sergent de Section	3	Introduction à la Spécialité		
ADJ 2	4	Spécialité avancée		
ADJ 1	5	Spécialité avancée		

RAISON DU DÉPART _____

OFFICIER COMMANDANT _____

ANNÉE	ASSIDUITÉ %	NIVEAU DU PEPCA	COURS OPTIONNELS	ENTRAÎNEMENT ESTIVAL	RÉCOMPENSES	INSPECTION ANNUELLE
						Pt-Ex-Ab
						Pt-Ex-Ab
						Pt-Ex-Ab
						Pt-Ex-Ab
						Pt-Ex-Ab
						Pt-Ex-Ab
						Pt-Ex-Ab

DND 1084 (2-94) 7530-21-910-7789

Important sur du papier recyclé
ENGLISH FORM DND 1084

Desast: D Admin M (2-2-2)

Reproduire sur place.

CADETS DE L'AVIATION - DOSSIER ACADÉMIQUE		ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE		ESCADRON	
NIVEAU 1		Niveau 1 atteint		Note finale	
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		A B C E	
NOM DU CADET _____					
Commentaires					
401	Exercice militaire _____ %	410	Art oratoire S - E		
		411	Reconnaissance d'aéronef S - E		
403	Connaissances générales _____ %	412	Installations aéronautiques S - E		
404	Citoyenneté S - E	415	Structure de la cellule S - E		
405	Education Physique S - E	419	Survie pour équipage de vol S - E		
406	Mieux-Vivre S - E	421	Tir S - E		
Cadet _____					
NIVEAU 2					
Commentaires					
401	Exercice militaire _____ %	408	Leadership S - E		
		410	Art oratoire S - E		
403	Connaissances générales _____ %	414	Principes de vol S - E		
404	Citoyenneté S - E	416	Propulsion S - E		
405	Education Physique S - E	418	Communications Radio S - E		
406	Mieux-Vivre S - E	419	Survie pour équipage de vol S - E		
Cadet _____					
NIVEAU 3					
Commentaires					
401	Exercice militaire _____ %	408	Leadership S - E		
		409	Techniques d'Instruction _____ %		
402	Instruction de l'exercice S - E	416	Propulsion S - E		
403	Connaissances générales S - E	417	Navigation S - E		
404	Citoyenneté S - E	418	Communications Radio S - E		
405	Education Physique S - E	419	Survie pour équipage de vol S - E		
406	Mieux-Vivre S - E				
Cadet _____					
NIVEAU 4					
Commentaires					
401	Exercice militaire S - E	409	Techniques d'Instruction _____ %		
402	Instruction de l'exercice S - E	413	Météorologie S - E		
404	Citoyenneté S - E	417	Navigation S - E		
405	Education Physique S - E	419	Survie pour équipage de vol S - E		
406	Mieux-Vivre S - E				
408	Leadership _____ %	420	Tâches d'entraînement S - E		
Cadet _____					
Commentaires/Recommandations					
Officier d'entraînement _____					

Reproduire sur place.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****OREN 401 – EXERCICE MILITAIRE****RENDEMENT : EXÉCUTER L'EXERCICE À LA HALTE ET EN MARCHÉ****SOMMAIRE****OBJECTIFS DE RENDEMENT****PLAN DE COURS :**

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Formation d'une escouade.	1
02	Position garde-à-vous, en place repos et repos.	1
03	Passer du garde-à-vous à en place repos, repos à en place repos et en place repos au garde-à-vous.	1
04	Mouvements d'exercice militaire à la halte (révision/pratique).	1
05	Alignement d'une escouade.	1
06	Pas en avant et pas en arrière, resserrer les rangs vers la gauche et la droite.	1
07	Tourner et obliquer à la halte.	1
08	Demi-tour à la halte.	1
09	Mouvements d'exercice militaire à la halte (révision/pratique).	1
10	Marche et halte au pas cadencé.	1
11	Allonger, raccourcir le pas et exécuter la conversion au pas cadencé.	1
12	Mouvements d'exercice militaire à la halte et en marche (révision/pratique).	1
13	Marquer le pas, vers l'avant et halte au pas cadencé.	1
14	Le salut de la main à la halte.	1
15	Le salut en marche sans arme.	1
16	Le salut d'une escouade.	1
17	Mouvements d'exercice militaire à la halte et en marche (révision/pratique).	1

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS**SOMMAIRE****TITRE DU COURS : NIVEAU 1****OBJECTIFS DE RENDEMENT****NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****OREN 401 – EXERCICE MILITAIRE (CONT)****RENDEMENT : EXÉCUTER L'EXERCICE À LA HALTE ET EN MARCHÉ****PLAN DE COURS :**

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
18	Faire l'appel, le numérotage et l'identification.	1
19	Comment rejoindre et quitter les rangs.	1
20	Formation de la file indienne en colonne par trois à la halte et en marche; reformer trois rangs à partir de la file indienne à la halte et en marche.	1
21	Mouvements d'exercice militaire à la halte et en marche (révision/pratique).	3
	Évaluation	2
TOTAL		25

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Participer correctement au rassemblement d'une escouade.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :	
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS :	
a. éléments fournis :	8. RÉFÉRENCES :	
(1) commandements; et	a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 201; et	
(2) une situation nécessitant le rassemblement d'une escouade; et	b. Manuel de poche du Niveau 1.	
b. interdits : assistance.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
3. NORME : Le cadet devra participer au rassemblement d'une escouade en suivant les procédures décrites aux références :	Sans objet.	Diagrammes d'une escouade pour montrer les rangs, files, guide de droite.
a. se placer au garde-à-vous après en avoir reçu l'ordre;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement pour s'assurer qu'il respecte les directives émises.	
b. observer la pause réglementaire;	12. REMARQUES :	
c. s'avancer sur le terrain en direction de l'instructeur; et	a. l'instructeur décidera de la formation à utiliser (un, deux ou trois rangs),	
d. couvrir à la gauche et en ligne, à un bras d'intervalle.		
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		
a. but et objet de l'exercice;		
b. raisons d'être des formations en un, deux ou trois rangs;		
c. procédures de rassemblement d'une escouade;		
d. le premier cadet à approcher l'instructeur fera une halte à trois pas devant ce dernier et agira à titre de guide; et		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.01 (suite)**

e. explication des termes suivants :

- (1) guide de droite,
- (2) rang,
- (3) file,
- (4) file creuse,
- (5) intervalle, et
- (6) pas/longueur d'un pas.

- b. garder les définitions brèves, à un niveau de familiarisation;
- c. mettre l'accent sur le but et la raison d'être de l'exercice; et
- d. distribuer une formule d'évaluation du test final aux cadets au début du cours.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
TITRE DU COURS : NIVEAU 1	NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
EXERCICE MILITAIRE : 401.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
<p>1. OBJECTIF : Adopter les positions d'exercice militaire suivantes :</p> <p>a. garde-à-vous;</p> <p>b. en place repos; et</p> <p>c. repos.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : commandements; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet devra adopter les positions d'exercice militaire suivantes en accord avec les procédures décrites aux références :</p> <p>a. position garde-à-vous :</p> <p>(1) les talons rapprochés et en ligne,</p> <p>(2) les pieds formant un angle de 30 degrés,</p> <p>(3) le poids du corps réparti également sur les deux pieds,</p> <p>(4) les épaules de niveau,</p> <p>(5) les bras étendus à leur pleine extension,</p> <p>(6) la tête droite et relevée, et</p> <p>(7) le regard dirigé droit vers l'avant; et</p> <p>b. position en place repos :</p> <p>(1) les pieds placés à un intervalle de 10 pouces,</p> <p>(2) le poids du corps réparti également sur les deux pieds,</p>	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :
	a. D.E.E.R; et
	b. correction individuelle.
	7. OBSERVATIONS :
	a. l'exercice enseigne l'obéissance, l'assurance et la confiance en soi au cadet. Bien enseigné et exécuté, l'exercice développe la fierté personnelle et l'esprit de corps nécessaires à l'entraînement; et
b. les formations d'escouade sont essentielles pour conserver un contrôle et assurer l'uniformité durant l'entraînement.	
8. RÉFÉRENCES :	
a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 202, 203, 205; et	
b. Manuel de poche du Niveau 1.	
9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
Sans objet.	Sans objet.
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
12. REMARQUES :	
a. mettre l'accent sur les habiletés de base;	
b. adopter la formation en «U» pour cette leçon; et	
c. diviser la classe en deux s'il y a plus de 15 cadets.	

CHAPITRE 4: DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.02 (suite)**

- (3) les bras derrière le dos,
 - (4) la paume de la main droite dans la paume de la main gauche,
 - (5) les pouces croisés,
 - (6) la tête droite,
 - (7) les doigts en ligne, et
 - (8) le regard dirigé vers l'avant; et
- c. position repos :
- (1) les mains fermées,
 - (2) les bras sur les côtés du corps comme au garde-à-vous,
 - (3) la pause réglementaire observée, et
 - (4) le corps détendu.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice militaire suivants :	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :	
a. du garde-à-vous à la position en place repos;	a. D.E.E.R; et	
b. de la position repos à la position en place repos; et	b. correction individuelle.	
c. de la position en place repos au garde-à-vous.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
2. CONDITIONS :	8. RÉFÉRENCES :	
a. éléments fournis : commandements; et	a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 204, 206, 207; et	
b. interdits : assistance.	b. Manuel de poche du Niveau 1.	
3. NORME : Le cadet exécutera les mouvements à la halte sans arme suivants en accord avec les procédures décrites aux références :	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
a. du garde-à-vous à la position en place repos :	Sans objet.	Sans objet.
(1) écarter le pied gauche vers la gauche,	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
(2) redresser la jambe à une cadence accélérée,		
(3) laisser 10 pouces entre les talons,		
(4) placer les bras derrière le dos à une cadence rapide,		
(5) placer la main droite dans la paume de la main gauche,	12. REMARQUES :	
(6) croiser les pouces, les doigts étendus vers le sol, et à leur pleine extension, et	a. mettre l'accent sur les habiletés de base; et	
(7) répartir le poids du corps également sur les deux pieds;	b. corriger les cadets individuellement sur l'équilibre, la position des mains et la posture.	
b. de la position repos à la position en place repos :		
(1) ramener les bras derrière le dos,		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.03 (suite)**

- (2) étendre les bras à leur pleine extension,
 - (3) placer la main droite dans la main gauche,
 - (4) garder la tête droite et relevée, et
 - (5) diriger le regard droit vers l'avant; et
- c. de la position en place repos au garde-à-vous :
- (1) fléchir le genou gauche,
 - (2) ramener le poids du corps sur le pied droit,
 - (3) étendre vivement la jambe gauche,
 - (4) garder les talons en ligne,
 - (5) conserver un angle de 30 degrés entre les pieds,
 - (6) ramener les bras à la position du garde-à-vous,
 - (7) placer les pouces en ligne avec les coutures des pantalons,
 - (8) garder la tête droite et relevée, et
 - (9) diriger le regard droit vers l'avant.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001**

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.04	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice à la halte.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : commandements; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet devra exécuter les mouvements d'exercice militaire suivants en accord avec les procédures décrites aux références :</p> <p>a. position garde-à-vous;</p> <p>b. position en place repos;</p> <p>c. repos;</p> <p>d. du garde-à-vous à la position en place repos;</p> <p>e. de la position repos à la position en place repos; et</p> <p>f. de la position en place repos au garde-à-vous.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : Faire une révision des explications si nécessaire.</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <p>a. révision;</p> <p>b. pratique/répétitions; et</p> <p>c. correction individuelle.</p>	
	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <p>a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 201 à 207; et</p> <p>b. Manuel de poche du Niveau 1.</p>	
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>Sans objet.</p>	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> <p>Sans objet.</p>
	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.</p>	
	<p>12. REMARQUES :</p> <p>a. cette leçon est prévue pour procéder à une révision des mouvements enseignés aux OCOM 401.01 à 401.03; et</p> <p>b. s'assurer de bien corriger les erreurs des cadets.</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001**

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.05	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter l'alignement par la droite. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : D.E.E.R. 7. OBSERVATIONS : S'assurer de l'uniformité et accorder une distance suffisante entre les cadets pour la pratique.	
3. NORME : Le cadet exécutera les mouvements suivants pour l'alignement par la droite, en accord avec les procédures décrites aux références : a. faire un pas en avant de 15 pouces; b. observer la pause réglementaire; c. étendre le bras droit à pleine extension derrière l'épaule du cadet de droite; d. observer la pause réglementaire; e. s'aligner correctement; et f. au commandement «FIXE», adopter la position garde-à-vous en ramenant la tête et les yeux vers l'avant et en ramenant le bras d'un geste énergique vers la cuisse sans la frapper.	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 200, paragraphes 1 à 9, Fig. 2-11; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. le cadet de droite du rang avant demeure immobile; b. les autres font un pas de 15 pouces vers l'avant; c. la file de droite demeure immobile; d. pause réglementaire; e. vivacité du mouvement qui amène le bras droit derrière le cadet de droite;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement en tant que membre d'une escouade pour s'assurer qu'il suit les procédures requises.	
	12. REMARQUES : L'alignement épaule à épaule et coude à coude devrait être traité à titre d'information complémentaire. Les cadets ne sont pas requis d'exécuter ces mouvements.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.05 (suite)

- f. alignement par de petits pas rapides en commençant par le pied gauche;
- g. le bon intervalle est atteint lorsque la main refermée touche l'épaule du cadet de droite;
- h. alignement épaule à épaule; et
- j. alignement coude à coude.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.06	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice à la halte suivants : a. pas en avant et en arrière; b. ouvrir les rangs; et c. fermer les rangs.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. D.E.E.R; et b. correction individuelle.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : a. le mouvement ouvrir et fermer les rangs permet au commandant de l'escadron d'effectuer son inspection; b. le mouvement permet aussi aux cadets de quitter et joindre les rangs; et c. les pas en avant et en arrière permettent à l'escouade de se déplacer sur une courte distance sans marcher au pas cadencé.	
3. NORME : Le cadet devra : a. exécuter des pas en avant et en arrière en accord avec les procédures décrites aux références : (1) avancer le pied gauche au pas cadencé, (2) garder les bras immobiles aux côtés, (3) garder l'équilibre du corps, et (4) se déplacer du nombre de pas demandé, vers l'avant ou vers l'arrière;	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 219, 221 et 223; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
b. ouvrir les rangs en tant que membre d'une escouade en : (1) s'avançant de trois pas de 15 pouces, pour le rang avant, (2) demeurant immobile, pour le rang du centre, (3) reculant de trois pas de 15 pouces, pour le rang arrière, (4) exécutant la manœuvre au pas cadencé, et	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : a. l'instructeur décidera du nombre de pas à effectuer, que ce soit en avant ou en arrière; et b. l'instructeur mettra l'accent sur les habiletés de base.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.06 (suite)**

(5) gardant les bras immobiles aux côtés du corps; et

c. fermer les rangs en tant que membre d'une escouade en :

(1) reculant de trois pas de 15 pouces, pour le rang avant,

(2) demeurant immobile, pour le rang du centre,

(3) s'avançant de trois pas de 15 pouces, pour le rang arrière,

(4) exécutant la manœuvre au pas cadencé, et

(5) gardant les bras immobiles aux côtés du corps.

4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :

a. les procédures pour ouvrir et fermer les rangs en deux et trois rangs; et

b. un maximum de trois pas en avant et en arrière est alloué. Si la distance est plus grande, l'escouade sera déplacée au pas cadencé.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
TITRE DU COURS : NIVEAU 1	NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
EXERCICE MILITAIRE : 401.07	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
1. OBJECTIF : tourner à droite et à gauche à la halte.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :
2. CONDITIONS :	
a. éléments fournis : commandements; et	a. D.E.E.R; et
b. interdits : assistance.	b. correction individuelle.
3. NORME : Le cadet tournera à gauche et à droite à la halte en accord avec les procédures décrites aux références :	7. OBSERVATIONS : tourner et obliquer s'exécutent afin de changer de direction.
a. tourner de 90 degrés dans la direction requise;	8. RÉFÉRENCES :
b. observer la pause réglementaire;	
c. garder l'équilibre du corps;	
d. soulever la jambe gauche (droite) à six pouces du sol en fléchissant le genou;	
e. replacer le pied gauche (droit) vivement à la position garde-à-vous; et	
f. garder les bras tendus et sur les côtés du corps.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :
a. tourner à droite (gauche) de 90 degrés, demi-tour de 180 degrés, incliner à droite (gauche) de 45 degrés;	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
b. tourner à gauche (droite) en décomposant; et	Sans objet.
c. observer la pause réglementaire.	Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.
	12. REMARQUES : Adopter la formation en «U» pour cette leçon.

4-15/4-16

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.08	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter le demi-tour à la halte. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet exécutera un demi-tour à la halte en accord avec les procédures décrites aux références : a. tourner de 180 degrés vers la droite; b. garder l'équilibre du corps en raidissant les jambes et en serrant les cuisses; c. garder les bras tendus et sur les côtés du corps; d. soulever la jambe gauche à six pouces du sol en fléchissant le genou; e. observer la pause réglementaire; et f. replacer vivement le pied gauche près du pied droit à la position garde-à-vous.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. D.E.E.R; et b. correction individuelle.	
	7. OBSERVATIONS : Le demi-tour est effectué pour changer de direction.	
	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 214; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. un demi-tour complet est de 180 degrés; b. ce mouvement devrait être enseigné en décomposant; et c. observer la pause réglementaire.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : Adopter la formation en «U» pour cette leçon.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001**

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.09	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice à la halte. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) commandements, et (2) espace de manœuvre suffisant; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet devra effectuer les mouvements d'exercice militaire suivants en accord avec les procédures décrites aux références : a. position garde-à-vous; b. position en place repos; c. repos; d. du garde-à-vous à la position en place repos; e. de la position repos à la position en place repos; f. de la position en place repos au garde-à-vous; g. ouvrir et fermer les rangs; h. pas en avant et en arrière; j. alignement par la droite; k. tourner à gauche (droite) et demi-tour; et m. rassemblement d'une escouade.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. révision; b. pratique/répétition; et c. correction individuelle.	
	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : Faire une révision des explications, si nécessaire.	12. REMARQUES : a. cette leçon est prévue pour procéder à une révision des mouvements enseignés aux OCOM 401.01 à 401.08; et b. s'assurer de bien corriger les erreurs des cadets.	

4-19/4-20

A-CR-CCP-266/PH-002

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
TITRE DU COURS : NIVEAU 1	NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
EXERCICE MILITAIRE : 401.10	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
1. OBJECTIF : La marche et la halte au pas cadencé.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. D.E.E.R; et b. correction individuelle.
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance.	
3. NORME : Le cadet marchera et exécutera la halte au pas cadencé en accord avec les procédures décrites aux références : a. au commandement «PAS CADENCÉ – MARCHÉ», avancer le pied gauche et simultanément balancer le bras droit vers l'avant et le bras gauche vers l'arrière, à la hauteur de la ceinture; b. le premier pas doit être de 15 pouces et les autres de 30 pouces; c. balancer les bras alternativement vers l'avant et vers l'arrière, les mains fermées sans plier les coudes; d. au commandement «HALTE», faire un pas du pied droit, puis un pas de 15 pouces du pied gauche; e. fléchir le genou droit et le redresser à une cadence accélérée; et f. en même temps, ramener les bras le long du corps le plus rapidement possible en position garde-à-vous.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. l'alignement se fait sur le flanc droit; b. longueur des pas; et c. la cadence du pas cadencé est de 120 pas/minute.	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 302; et b. Manuel de poche du Niveau 1
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Métronomie, tambour.
	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.
	12. REMARQUES : a. expliquer ce qu'est un AVANCÉ et quand les cadets peuvent être appelés à y participer; et b. si certains cadets ont des difficultés à s'adapter au pas cadencé, les faire marcher normalement et augmenter la cadence en travaillant sur la raideur des bras.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.11	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice militaire suivants au pas cadencé : a. allonger le pas; b. raccourcir le pas; et c. faire la conversion.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. D.E.E.R; et b. correction individuelle.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : a. la conversion s'effectue pour changer de direction; et b. le pas allongé et le pas raccourci sont exécutés pour changer la longueur des pas, mais non la cadence.	
3. NORME : Le cadet devra : a. exécuter les mouvements requis pour allonger le pas au pas cadencé en allongeant le pas de trois puces; b. exécuter les mouvements requis pour raccourcir le pas au pas cadencé en raccourcissant le pas de neuf pouces; et c. exécuter la conversion en : (1) raccourcissant le pas pour le rang intérieur, (2) allongeant le pas pour le rang extérieur, (3) conservant la cadence pour le rang du centre; et (4) changeant de direction de 90 degrés.	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 304 et 307; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. la cadence demeure à 120 pas/minute au pas allongé ou raccourci;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Diagramme d'une escouade exécutant une conversion.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : Durant la conversion, s'assurer que les cadets pivotent tous à la même place.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.11 (suite)

- b. l'escouade doit continuer à marcher au pas allongé ou raccourci jusqu'à ce que le commandement «PAS CADENCÉ – MARCHÉ» soit donné;
- c. pendant la conversion, l'alignement se garde en jetant un coup d'œil vers le flanc intérieur au moment de conversion tout en gardant la tête bien droite; et
- d. si on désire que le mouvement de conversion soit de moins de 90 degrés, le commandement «VERS L'AVANT» doit être donné au moment où la file de tête fait face à la direction voulue.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001**

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.12	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice à la halte et en marche. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) commandements, et (2) espace de manœuvre suffisant; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. révision; b. pratique/répétition; et c. correction individuelle.	
3. NORME : Le cadet devra effectuer les mouvements d'exercice suivants en accord avec les procédures décrites aux références : a. position garde-à-vous; b. position en place repos; c. repos; d. du garde-à-vous à la position en place repos; e. de la position repos à la position en place repos; f. de la position en place repos au grade-à-vous; g. ouvrir et fermer les rangs; h. rassemblement d'une escouade; j. pas en avant et en arrière; k. tourner à gauche (droite) et demi-tour à la halte; m. la marche et la halte au pas cadencé;	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : a. cette leçon est prévue pour procéder à une révision des mouvements enseignés aux OCOM 401.01 à 401.11; et b. s'assurer de bien corriger les erreurs des cadets.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.12 (suite)

n. conversion; et

p. pas allongé et pas raccourci.

4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT** : Faire une révision des explications si nécessaire.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.13	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice militaire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. marquer le pas; b. vers l'avant; et c. halte au pas cadencé. <p>2. CONDITIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance. <p>3. NORME : Le cadet :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. marquera le pas au pas cadencé en : <ul style="list-style-type: none"> (1) effectuant un pas de 15 pouces, (2) ramenant le pied droit vers le pied gauche sans fléchir la jambe, (3) conservant la même cadence, et (4) abaissant simultanément le bras droit et ramenant le bras gauche de l'arrière en position garde-à-vous; b. effectuera le mouvement vers l'avant en : <ul style="list-style-type: none"> (1) redressant la jambe droite et adoptant la position garde-à-vous, (2) lançant le pied gauche vers l'avant en faisant un pas de 15 pouces, et (3) continuant à marcher au pas cadencé, en balançant les bras; et 	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. D.E.E.R; et b. correction individuelle. 	
	7. OBSERVATIONS : Le commandement «MARQUEZ LE – PAS» est utilisé afin d'arrêter la marche des cadets sans toutefois l'arrêter complètement.	
	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 306; et b. Manuel de poche du Niveau 1. 	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
	Sans objet.	Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.13 (suite)

- c. effectuera une halte au pas cadencé en :
 - (1) marquant le pas pour deux autres pas, et
 - (2) redressant la jambe droite au rythme du pas cadencé pour adopter la position garde-à-vous.

4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :

- a. s'assurer que les bras ne bougent pas lorsque le cadet marque le pas; et
- b. s'assurer que la cadence ne change pas lorsque l'escouade marque le pas.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.14	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Exécuter le salut de la main à la halte.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : commandements; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet exécutera le salut de la main à la halte en accord avec les directives émises aux références :</p> <p>a. la paume de la main ouverte et tournée vers le bas;</p> <p>b. la partie supérieure du bras parallèle au sol;</p> <p>c. l'avant-bras à un angle de 45 degrés avec la partie supérieure du bras; et</p> <p>d. les doigts en ligne avec l'extrémité du sourcil droit.</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <p>a. D.E.E.R; et</p> <p>b. correction individuelle.</p>	
<p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. si un salut à droite (gauche) est requis, la tête et les yeux tournent vivement dans la direction exigée, autant que possible sans effort excessif;</p> <p>b. en saluant à gauche, la main, le poignet et le bras droits sont amenés vers la gauche de façon à atteindre la bonne position en ligne avec l'extrémité du sourcil droit; et</p> <p>c. lorsque le salut se fait vers la droite, le bras est ramené vers l'arrière. Le bout de l'index demeure en ligne avec l'extrémité du sourcil droit.</p>	<p>7. OBSERVATIONS : Le salut de la main s'effectue à titre de marque de respect.</p>	
	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <p>a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 213; et</p> <p>b. Manuel de poche du Niveau 1.</p>	
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>Sans objet.</p>	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> <p>Sans objet.</p>
	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.</p>	
	<p>12. REMARQUES : Le salut se fait de la main droite. Si une incapacité physique ou le fait de transporter des articles rend le salut impossible de la main droite, le salut doit se faire en tournant la tête et les yeux à la droite (gauche) ou en se tenant au garde-à-vous, selon la situation.</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.15	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter le salut de la main en marche. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet exécutera le salut de la main en marche en accord avec les directives émises aux références : a. faire un pas complet de 30 pouces du pied droit en balançant les bras; b. faire un pas complet de 30 pouces du pied gauche en ramenant les bras sur le côté et exécutant le salut (tel que décrit à l'OCOM 401.14); c. faire quatre pas de 30 pouces au pas cadencé, terminant le pied gauche en avant; et d. ramener le bras droit au côté et continuer à marcher en balançant les bras.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. D.E.E.R; et b. correction individuelle.	
	7. OBSERVATIONS : Le salut avec la main en marche s'exécute à titre de marque de respect.	
	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 311; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. en saluant à gauche, la main, le poignet et le bras droits sont amenés vers la gauche de façon à atteindre la bonne position en ligne avec l'extrémité du sourcil droit; et b. lorsque le salut se fait vers la droite, le bras est ramené vers l'arrière. Le bout de l'index demeure en ligne avec l'extrémité du sourcil droit.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : Le salut se fait de la main droite. Si une incapacité physique ou le fait de transporter des articles rend le salut impossible de la main droite, le salut doit se faire en tournant la tête et les yeux à la droite (gauche), selon la situation.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.16	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Exécuter le salut de l'escouade à titre de membre d'une escouade.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : commandements; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet saluera à titre de membre d'une escouade en marche en accord avec les directives émises aux références :</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <p>a. D.E.E.R; et</p> <p>b. correction individuelle.</p>	
	<p>7. OBSERVATIONS : Le salut d'une escouade en marche s'effectue en marque de respect envers un officier commissionné dans une formation militaire.</p>	
<p>a. compléter un pas de 30 pouces du pied droit;</p> <p>b. au moment où le pied gauche touche le sol, tourner la tête et les yeux vers la droite (gauche) autant que possible sans faire d'effort excessif et regarder la personne à qui s'adresse le salut droit dans les yeux;</p> <p>c. continuer à balancer les bras; et</p> <p>d. garder les yeux et la tête à droite (gauche) jusqu'à ce que le commandement «FIXE» soit donné.</p>	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <p>a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 312; et</p> <p>b. Manuel de poche du Niveau 1.</p>	
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>Sans objet.</p>	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> <p>Sans objet.</p>
	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.</p>	
	<p>12. REMARQUES :</p> <p>a. la même procédure s'applique pour le fixe que pour la tête à droite (gauche);</p> <p>b. le guide du flanc de direction doit regarder devant lui pour garder la direction; et</p> <p>c. le cadet en charge de la section salue.</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001**

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.17	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice à la halte et en marche. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) commandements, et (2) espace de manœuvre suffisant; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. révision; b. pratique/répétition; et c. correction individuelle.	
3. NORME : Le cadet devra effectuer les mouvements d'exercice suivants en accord avec les procédures décrites aux références : a. position garde-à-vous; b. position en place repos; c. repos; d. du garde-à-vous à la position en place repos; e. de la position en place repos au garde-à-vous; f. de la position en place repos à la position repos; g. ouvrir et fermer les rangs; h. le rassemblement d'une escouade; j. pas en avant et en arrière; k. tourner à gauche (droite) et demi-tour à la halte; m. la marche et la halte au pas cadencé;	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.17 (suite)

- n. la conversion;
- p. allonger et raccourcir le pas;
- q. marquer le pas vers l'avant et halte au pas cadencé;
- r. le salut de la main à la halte;
- s. le salut de la main en marche; et
- t. le salut de l'escouade en marche.

4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT** : Faire une révision des explications si nécessaire.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
TITRE DU COURS : NIVEAU 1	NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
EXERCICE MILITAIRE : 401.18	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
<p>1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice militaire suivants :</p> <p>a. faire l'appel;</p> <p>b. le numérotage; et</p> <p>c. l'identification.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis :</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet exécutera :</p> <p>a. l'appel :</p> <p>(1) en adoptant la position en place repos tel que requis,</p> <p>(2) en adoptant la position garde-à-vous à l'appel de son nom,</p> <p>(3) en répondant d'une des façons suivantes :</p> <p>(a) «Madame/Monsieur», si c'est un officier, un adj. première classe ou un adjudant deuxième classe qui fait l'appel,</p> <p>(b) «Adjudant», «Sergent» ou «Caporal» selon le cas, et,</p> <p>(c) «présent», si la personne faisant l'appel a un grade supérieur à caporal, et</p> <p>(4) en adoptant la position en place repos après avoir répondu à l'appel de son nom;</p> <p>b. le numérotage :</p>	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :
	a. D.E.E.R; et
	b. correction individuelle.
	7. OBSERVATIONS :
a. l'appel se fait pour déterminer le nombre de cadets présents;	
b. le numérotage est utilisé pour désigner un cadet de l'escouade et/ou pour déterminer le nombre de cadets présents au rassemblement; et	
c. l'identification est effectuée pour identifier des cadets dans l'escouade.	
8. RÉFÉRENCES :	
a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 216, 217, 218; et	
b. Manuel de poche du Niveau 1.	
9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
Aide-instructeur.	Sans objet.
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
12. REMARQUES : Mettre l'accent sur les habiletés de base.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.18 (suite)**

- (1) seuls les cadets du rang avant se numérotent, et
- (2) à partir du guide de droite qui se numérote «UN», le second «DEUX» et ainsi de suite; et

c. l'identification :

- (1) en levant l'avant-bras parallèle au sol, en gardant le coude gauche près du corps, et
- (2) en gardant la main fermée comme à la position du garde-à-vous.

4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT :**

- a. quand l'appel est supervisé par une personne possédant un grade supérieur à celui qui fait l'appel, les cadets doivent répondre selon la réponse adaptée au grade du superviseur; et
- b. le numérotage :
 - (1) il n'y a pas de pause entre les numéros, et
 - (2) la tête et les yeux demeurent immobiles.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.19	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Rejoindre et quitter les rangs. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) commandements, et (2) formation d'escouade; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. D.E.E.R; et b. correction individuelle.	
3. NORME : Le cadet rejoindra et quittera les rangs ouverts en accord avec les procédures décrites aux références : a. en adoptant la position garde-à-vous, se rendant sur le flanc droit en se dirigeant dans la direction voulue; b. en se rendant sur le flanc gauche de l'escouade et passant derrière son rang; c. en convergeant à sa position; et d. en s'arrêtant en ligne avec son rang.	7. OBSERVATIONS : a. les cadets sont appelés à quitter les rangs pour se rapporter à un officier; et b. pour recevoir une récompense.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. les cadets doivent balancer les bras entre les rangs quand ils quittent les rangs; b. les cadets devraient suivre le chemin le plus court pour se rapporter à un supérieur; c. les procédures à suivre pour recevoir une récompense à titre individuel; et d. les procédures à suivre pour se rapporter à un officier.	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 225 et 226; et b. Manuel de poche du Niveau 1.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Aide-instructeur.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : a. la leçon devrait se donner en formation d'escouade; b. l'instructeur devrait corriger les cadets au fur et à mesure; et c. demander l'aide d'un adjoint pour cette leçon. Un instructeur peut appeler des cadets, et l'adjoint vérifier l'exécution.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.20	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Exécuter les mouvements d'exercice suivants : <ul style="list-style-type: none"> a. formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois à partir de la halte et en marche; et b. retour à la colonne par trois de l'escouade à la file indienne à la halte et en marche. 	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : <ul style="list-style-type: none"> a. D.E.E.R; et b. correction individuelle. 	
2. CONDITIONS : <ul style="list-style-type: none"> a. éléments fournis : commandements; et b. interdits : assistance. 	7. OBSERVATIONS : <ul style="list-style-type: none"> a. la formation de la file indienne permet à l'escouade de se déplacer dans un espace qui ne permet pas le déplacement d'une escouade en trois rangs; et b. on reforme les trois rangs quand l'espace le permet. 	
3. NORME : Le cadet exécutera les mouvements requis pour : <ul style="list-style-type: none"> a. la formation d'une file indienne par l'escouade en colonne par trois à partir de la halte en : <ul style="list-style-type: none"> (1) s'avançant au pas cadencé, pour le flanc de direction, (2) marquant le pas pour les autre membres de l'escouade, et (3) s'avançant au pas cadencé quand la file de gauche (droite) a terminé sa manœuvre; b. former la file indienne par l'escouade en colonne par trois, en marche en : <ul style="list-style-type: none"> (1) continuant à marcher vers l'avant, pour le flanc de direction, (2) marquant le pas, pour les autres membres de l'escouade, et (3) s'avançant au pas cadencé quand la file de gauche (droite) a terminé sa manœuvre; 	8. RÉFÉRENCES : <ul style="list-style-type: none"> a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art 325 à 328; et b. Manuel de poche du Niveau 1. 	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Aide-instructeur.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.	
	12. REMARQUES : La leçon devrait se donner en formation d'escouade.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.20 (suite)**

- c. retour à la colonne par trois, de l'escouade à la file indienne à partir de la halte :
- (1) le rang de tête demeure immobile,
 - (2) les autres membres de l'escouade se mettent en marche, reforment trois rangs et s'arrêtent; et
- d. retour à la colonne par trois, de l'escouade à la file indienne en marchant :
- (1) le rang de tête marque le pas, et
 - (2) les autres membres de l'escouade continuent à marcher, se reforment en trois rangs et marquent le pas.

4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT** : Le premier cadet des rangs qui ne contrôlent pas la direction incline vers la gauche (droite) quand le commandement de former la file indienne est donné.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.21	5. DURÉE : Trois périodes de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Exécuter des mouvements d'exercice à la halte et en marche.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : commandements; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : le cadet devra effectuer les mouvements d'exercice suivants en accord avec les procédures décrites aux références :</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <p>a. révision;</p> <p>b. pratique/répétition; et</p> <p>c. correction individuelle.</p>	
	<p>7. OBSERVATIONS : Faire la révision de tous les mouvements qui sont utilisés par les cadets durant la parade.</p>	
	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <p>a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, Art; et</p> <p>b. Manuel de poche du Niveau 1.</p>	
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> Aide-instructeur.	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> Sans objet.
	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra adopter les positions commandées.</p>	
<p>a. position garde-à-vous;</p> <p>b. position en place repos;</p> <p>c. repos;</p> <p>d. du garde-à-vous à la position en place repos;</p> <p>e. de la position en place repos au garde-à-vous;</p> <p>f. de la position en place repos à la position repos;</p> <p>g. ouvrir et fermer les rangs;</p> <p>h. le rassemblement d'une escouade;</p> <p>j. pas vers l'avant et vers l'arrière;</p> <p>k. tourner à gauche (droite) et demi-tour à la halte;</p> <p>m. la marche et la halte au pas cadencé;</p> <p>n. la conversion;</p> <p>p. pas allongé et pas raccourci;</p>	<p>12. REMARQUES :</p> <p>a. diviser les sujets selon le degré de pratique nécessaire;</p> <p>b. à la troisième leçon, rappeler aux cadets qu'il y aura une évaluation pratique finale; et</p> <p>c. demander l'aide d'instructeurs adjoints pour donner le maximum d'aide à chaque cadet.</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.21 (suite)

- q. marquer le pas, vers l'avant et halte au pas cadencé;
- r. le salut de la main à la halte;
- s. le salut de la main en marche;
- t. le salut de l'escouade en marche;
- u. faire l'appel, le numérotage et l'identification;
- v. quitter et rejoindre les rangs; et
- w. former la file indienne et reformer les trois rangs.

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 403 – CONNAISSANCES GÉNÉRALES
RENDEMENT : FAIRE PREUVE DE FIERTÉ ET DE LOYAUTÉ ENVERS L'ESCADRON ET L'ORGANISATION DES CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA (CARC)

A. PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Observer les ordres de feu et les ordres permanents de l'escadron.	1
02	Répondre aux interrogations portant sur l'organisation des CARC et sur l'escadron d'appartenance.	1
03	Énoncer la devise, les trois buts et le serment d'allégeance.	1
04	Identifier la structure hiérarchique des CARC.	1
05	Identifier la structure hiérarchique des officiers des Forces canadiennes (FC) appartenant à l'élément Air.	1
06	Observer les règles et procédures à suivre pour adresser la parole à un officier et à un sous-officier.	1
07	Observer les règlements de tenue tels qu'ils s'appliquent aux CARC.	3
08	S'acquitter de ses tâches d'équipier.	1
09	Tenir une discussion portant sur l'entraînement des CARC et les options qui leur sont offertes.	1
	Évaluation.	1
	TOTAL	12

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Observer les ordres de feu et les ordres permanents de l'escadron.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. élément fournis :</p> <p>(1) une situation où le cadet doit avoir une connaissance des ordres de feu et des ordres permanents,</p> <p>(2) supervision,</p> <p>(3) références, et</p> <p>(4) assistance; et</p> <p>b. interdits : sans objet.</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <p>a. conférence; et</p> <p>b. démonstration.</p>	
<p>3. NORME : Le cadet observera les ordres de feu du bâtiment et les ordres permanents de l'escadron en :</p> <p>a. répondant à une interrogation sur le sujet;</p> <p>b. suivant correctement les directives d'évaluation comme elles sont décrites aux références; et</p> <p>c. se comportant selon les règles établies dans les ordres permanents.</p>	<p>7. OBSERVATIONS : La connaissance des ordres de feu et des ordres permanents réduit le risque d'accident et du même coup, familiarise les cadets avec la routine habituelle d'un escadron.</p>	
<p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. ordres de feu, sorties, points de rassemblement, procédures d'évacuation pour les fenêtres, les portes, les numéros de téléphone d'urgence et les équipements; et</p> <p>b. ordres permanents de l'escadron :</p> <p>(1) positions du personnel, OC, O ENT, O ADM, O APPRO,</p>	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <p>a. ordres permanents de l'escadron; et</p> <p>b. ordres de feu du bâtiment.</p>	
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>a. diagrammes des sorties d'évacuation d'urgence; et</p> <p>b. diagrammes clarifiant les ordres permanents.</p>	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> <p>Exercice d'évacuation.</p>
	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera surveillé pendant la pratique d'évacuation pour son respect des ordres permanents.</p>	
	<p>12. REMARQUES :</p> <p>a. faire une évaluation verbale des ordres de feu;</p> <p>b. s'assurer que les cadets comprennent la routine d'une session d'entraînement et quel comportement est exigé de leur part;</p> <p>c. clarifier le comportement à adopter lors des voyages; et</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.01 (suite)**

- (2) comportement lors de l'entraînement régulier et lors des activités de l'escadron,
- (3) tenue,
- (4) règlements concernant le tabagisme,
- (5) parades, et
- (6) déroulement d'une session d'entraînement.

- d. un organigramme illustrant les titres, grades et noms des officiers et sous-officiers supérieurs de l'escadron devrait être montré aux cadets; de plus, une brève description des tâches devrait être donnée. Il est recommandé, si possible, que des cartes muettes de tels organigrammes (avec des espaces laissés en blanc pour inscrire le nom des officiers) soient disponibles pour chaque cadet.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Répondre aux interrogations portant sur l'organisation des Cadets de l'Aviation royale du Canada et sur l'escadron d'appartenance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : une situation au cours de laquelle le cadet peut démontrer ses connaissances du sujet; et b. interdits : (1) références, et (2) assistance.	7. OBSERVATIONS : Un cadet devrait être au courant de l'histoire et de la structure de son escadron. Cette information développe la fierté et la loyauté chez le cadet.	
3. NORME : Le cadet répondra correctement aux interrogations portant sur : a. l'histoire et les réalisations de l'escadron; b. le nom du répondant; et c. l'organisation de l'escadron.	8. RÉFÉRENCES : Sans objet.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. l'escadron est composé d'une association entre le ministère de la Défense nationale (MDN) et la Ligue des cadets de l'air du Canada (LCAC); b. la ligue s'est vue attribuer une charte fédérale le 9 avril 1941; c. les cadets de l'air étaient, à l'origine, des garçons formés pour la guerre; d. date de formation de l'escadron d'appartenance;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Trophées de l'escadron, certificats et photographies.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra répondre à une interrogation verbale sur le sujet.	
	12. REMARQUES : a. le but du cours est d'introduire la Ligue des cadets de l'air et l'escadron au cadet, sans aller trop en détails; et b. utiliser des trophées et des photographies pour démontrer ce que l'escadron a réalisé.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.02 (suite)

- e. bref historique de l'escadron, c.-à-d. : héros de guerre, réalisations, exploits, etc.; et
- f. nom du répondant, sa place dans la communauté.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Réciter : a. la devise;	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
b. les trois buts; et c. la promesse d'allégeance de l'organisation des CARC.	7. OBSERVATIONS : Une connaissance des buts des cadets de l'air stimule la fierté et la loyauté envers l'organisation.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
3. NORME : Le cadet doit réciter de mémoire et sans erreur : a. la devise; et b. les buts; et c. la promesse d'allégeance.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. photocopies; et b. une photocopie de l'écusson des cadets de l'air.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. la devise : «APPRENDRE – SERVIR – PROGRESSER»;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
b. les buts : (1) développer chez la jeunesse un sens du civisme et du leadership, (2) favoriser la condition physique, et (3) stimuler l'intérêt des jeunes envers l'élément Air des Forces armées canadiennes; et	12. REMARQUES : Chaque cadet devra réciter la devise, les buts et la promesse d'allégeance.	
c. la promesse d'allégeance : «Je (nom au complet), promets de demeurer fidèle à sa Majesté la Reine, à ses héritiers et successeurs.»		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.04	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier la structure des grades des Cadets de l'Aviation royale du Canada.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence/démonstration/exécution.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : écussons de grades; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : Il est important que le cadet reconnaisse les différents grades dans l'organisation des cadets de l'air et dans les FC afin de pouvoir saluer correctement.	
3. NORME : Le cadet devra identifier correctement les grades des cadets de l'air.	8. RÉFÉRENCES : OAIC 55-04, Règlements relatifs à la tenue des cadets de l'aviation.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. structure des grades des cadets de l'air : (1) cadet première classe, (2) grades juniors : Caporal (3) grades séniors : Sergent Sergent de section (4) grades d'adjudants : Adjudant deuxième classe Adjudant première classe	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. photocopies; et b. écussons de grades.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra identifier visuellement tous les grades des CARC.	
	12. REMARQUES : a. en enseignant les grades des CARC, donner le nom des cadets qui portent ces grades à l'escadron; et b. décrire brièvement la procédure pour s'adresser à un sous-officier.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
TITRE DU COURS : NIVEAU 1	NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.05	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
1. OBJECTIF : Identifier la structure des grades des officiers de l'élément Air des FC.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence/démonstration/exécution.
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS : Il est important que le cadet reconnaisse les différents grades dans l'organisation des cadets de l'air et dans les FC afin de pouvoir saluer correctement.
a. éléments fournis : écussons de grades; et	
b. interdits : assistance.	
3. NORME : Le cadet devra identifier correctement la structure des grades des officiers de l'élément Air des FC.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :
a. l'histoire derrière les grades : le grade est équivalent à la responsabilité;	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
b. structure des grades des officiers :	Sans objet.
(1) officiers subordonnés : élève-officier	
(2) officiers juniors : sous-lieutenant lieutenant capitaine	
(3) officiers séniors : major lieutenant-colonel colonel	
(4) officiers généraux : brigadier-général major-général lieutenant-général général	
c. seuls les officiers commissionnés, de sous-lieutenant à général, seront salués; et	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra identifier visuellement tous les grades de l'élément Air des FC.
	12. REMARQUES : Décrire brièvement les procédures pour s'adresser à un officier, c.-à-d., «MONSIEUR» et «MADAME».

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.05 (suite)

- d. décrire brièvement la chaîne de commandement dans l'escadron (voie hiérarchique). Relier les grades avec les officiers de l'escadron avec qui les cadets sont le plus familiers.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT****PRÉCISIONS SUR LE COURS****CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.06**

1. **OBJECTIF** : Observer les règles et procédures pour s'adresser à un sous-officier ou un officier.

2. **CONDITIONS** :

- a. éléments fournis : une situation où le salut est requis; et
- b. interdits : assistance.

3. **NORME** : Le cadet devra observer les règles et procédures pour :

- a. s'adresser à un sous-officier en :
 - (1) étant au garde-à-vous,
 - (2) ne saluant pas,
 - (3) s'adressant à lui/elle par son grade et nom de famille, et
 - (4) demeurant au garde-à-vous pendant la conversation;
- b. s'adresser à un officier en :
 - (1) étant au garde-à-vous,
 - (2) saluant, si c'est un officier commissionné,
 - (3) s'adressant à lui/elle par son grade et nom de famille,
 - (4) demeurant au garde-à-vous pendant la conversation, et
 - (5) saluant à la fin de la conversation; et
- c. entrer dans le bureau d'un officier en :
 - (1) étant au garde-à-vous sur le pas de la porte,
 - (2) saluant, et

5. **DURÉE** : Une période de 35 minutes.

6. **MÉTHODES SUGGÉRÉES** :

- a. conférences; et
- b. exécution.

7. **OBSERVATIONS** : Il est important de savoir comment s'adresser à un sous-officier ou un officier afin de saluer de la bonne façon. Le salut est une marque de respect.

8. **RÉFÉRENCES** : Manuel de poche du Niveau 1.

9. **MATÉRIEL D'INSTRUCTION** :

Sans objet.

10. **AIDES À LA COMPRÉHENSION** :

Mises en application.

11. **CONTRÔLE DE RENDEMENT** : Chaque cadet sera évalué individuellement afin de s'assurer qu'il suit les procédures appropriées en s'adressant à un sous-officier ou un officier.

12. **REMARQUES** : Sans objet.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.06 (suite)**

(3) entrant seulement quand l'officier le demande.

4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :**a. histoire de salut :**

(1) salut civil,

(2) salut militaire, et

(3) évolution du salut;

b. procédures à suivre pour adresser la parole à un sous-officier;**c. procédures à suivre pour adresser la parole à un officier, après les présentations usuelles, «Monsieur» ou «Madame» peuvent être utilisés afin de ne pas répéter les grades et noms des officiers;****d. procédures pour entrer dans un bureau dans lequel se trouve un officier; et****e. autres occasions où le salut est requis :**

(1) quand l'hymne national canadien ou un hymne national étranger est joué, et

(2) quand un drapeau national ou un pavillon est abaissé ou hissé.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT**PRÉCISIONS SUR LE COURS****CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.07**

1. **OBJECTIF** : Observer les règlements de tenue tels qu'ils s'appliquent au CARC.

2. **CONDITIONS** :

a. éléments fournis :

(1) un uniforme,

(2) une situation exigeant un niveau élevé de tenue, et

(3) inspections hebdomadaires de l'uniforme; et

b. interdits : assistance.

3. **NORME** : Le cadet maintiendra un uniforme bien pressé et un niveau élevé de tenue et de comportement en tout temps, en

a. observant les règlements de tenue tels qu'ils s'appliquent aux CARC;

b. polissant ses bottes;

c. pressant le pantalon, la chemise et la vareuse;

d. cousant les insignes à l'endroit approprié sur la vareuse; et

e. nouant correctement la cravate.

4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT** :

a. occasions au cours desquelles l'uniforme est porté;

b. comportement;

c. apparence personnelle :

(1) cheveux (cadets/cadettes),

5. **DURÉE** : 3 périodes de 35 minutes réparties comme suit :

a. une période sur le cirage des bottes et sur la tenue;

b. une période sur le pressage de l'uniforme; et

c. une période sur la façon de porter les différents écussons et insignes.

6. **MÉTHODES SUGGÉRÉES** :

a. conférence;

b. démonstration; et

c. participation des cadets.

7. **OBSERVATIONS** : Le cadet doit savoir comment entretenir son uniforme afin de le porter correctement en affichant un niveau élevé de tenue.

8. **RÉFÉRENCES** :

a. OAIC 55-04, Règlements relatifs à la tenue des cadets de l'aviation; et

b. Manuel de poche du Niveau 1.

9. **MATÉRIEL D'INSTRUCTION** :

a. uniforme;

b. insignes et badges;

c. fer à repasser;

d. linge à presser,

e. cire à chaussure; et

f. linge à polissage.

10. **AIDES À LA COMPRÉHENSION** :

a. uniforme; et

b. photocopies.

11. **CONTRÔLE DE RENDEMENT** :

a. chaque cadet sera suivi à chaque semaine de façon individuelle pour s'assurer qu'il porte son uniforme correctement et il sera **évalué** sur une base **mensuelle** avec la formule d'évaluation appropriée; et

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.07 (suite)

- (2) maquillage, et
- (3) bijoux;
- d. comment polir les bottes;
- e. chemise :
 - (1) pas de froissement, et
 - (2) plis dans les manches partant du centre des épaulettes;
- f. le maillot bleu :
 - (1) pas de froissement, et
 - (2) plis dans les manches partant de la couture de l'épaule;
- g. pantalon :
 - (1) pas de froissement, et
 - (2) les plis doivent monter tout au long du centre des jambes;
- h. le pressage de la vareuse :
 - (1) pas de froissement, et
 - (2) des plis doivent être faits dans les manches; et
- j. insignes de compétences, de qualification et grades :
 - (1) insignes d'épaules, 2 cm à partir du haut des manches,
 - (2) insignes de premiers soins, 1 cm au-dessus de l'insigne de niveau ou centré sur la manche à 7 cm du bas de la manche gauche.
 - (3) insigne de niveau, la base de l'insigne doit être à 7 cm au-dessus du bas de la manche gauche,

b. les défauts seront corrigés à ce moment.

12. REMARQUES :

- a. si le temps ne le permet pas, ajouter des classes supplémentaires la fin de semaine afin d'aider les cadets;
- b. enseigner aux cadets à ne coudre que les insignes qu'ils peuvent recevoir en première année;
- c. mettre l'accent sur l'utilisation d'un linge à presser; et
- d. demander à des cadets supérieurs de servir de modèles pour démontrer la bonne façon de porter l'uniforme. Des uniformes complets avec les accessoires pouvant s'y rattacher (tels que les guêtres, la ceinture blanche, etc.) devraient être montrés afin de permettre à la recrue d'avoir une bonne idée de ce qu'est l'uniforme.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.07 (suite)

- (4) la plaquette d'identification doit être centrée au-dessus du bouton et sur le rabat de la poche supérieure droite, et
- (5) prix d'efficiencce physique, la base de l'insigne doit être à 7 cm au-dessus du bas de la manche droite.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.08	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : S'acquitter de ses tâches d'équipier. 2. CONDITIONS :	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
a. éléments fournis : une situation dans laquelle un cadet doit suivre des directives; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS :	
3. NORME : Le cadet devra : a. décrire les tâches d'un équipier et expliquer comment elles s'apparentent à l'organisation des cadets de l'air; et b. s'acquitter des tâches qui lui sont assignées.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
4. POINT D'ENSEIGNEMENT : Les tâches d'un équipier :	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
a. connaître les tâches à accomplir;	Sans objet.	Sans objet.
b. bien mettre en application les connaissances;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera suivi individuellement pendant toute l'année afin de s'assurer qu'il suit les ordres et s'acquitte de ses fonctions d'équipier.	
c. dire la vérité;	12. REMARQUES :	
d. faire preuve d'honnêteté;	a. ne pas trop entrer dans les détails;	
e. admettre ses erreurs;	b. mettre l'accent sur les articles d., m., n., p., q.; et	
f. accepter la critique constructive;	c. donner des exemples démontrant comment un cadet de première année peut remplir ces fonctions.	
g. tirer profit de son expérience;		
h. assumer ses responsabilités;		
j. faire preuve d'initiative;		
k. suivre les ordres et règlements;		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.08 (suite)

- m. supporter ses leaders;
- n. coopérer avec ses coéquipiers et travailler en tant que membre d'une équipe;
- p. maintenir un niveau élevé d'apparence et d'hygiène; et
- q. faire preuve de bonnes habitudes personnelles et de bonnes manières.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
OBJETIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
CONNAISSANCES GÉNÉRALES : 403.09	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
1. OBJECTIF : Tenir une discussion portant sur l'entraînement des CARC et les options qui sont offertes.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :
2. CONDITIONS :	a. conférence; et
a. éléments fournis : une situation au cours de laquelle le cadet pourra utiliser ses connaissances du sujet; et	b. discussion.
b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : Le cadet devrait connaître les différentes options qui s'offrent à lui de manière à pouvoir orienter et planifier son avenir dans l'organisation.
3. NORME : Le cadet tiendra une discussion portant sur le programme des cadets de l'air, en identifiant :	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.
a. la progression qu'il peut suivre dans l'escadron par le système de promotions; et	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :
b. les possibilités de se voir attribuer un camp d'été grâce à la réussite des différents niveaux d'entraînement.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	Sans objet.
a. matière contenue dans les différents niveaux d'entraînement;	Photocopies sur les camps et sur les pré-requis exigés par la Ligue des cadets de l'air.
b. possibilité d'une recommandation à un grade suite à la réussite d'un niveau d'entraînement;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.
c. possibilité d'être admissible à un camp d'été suite à la réussite d'un niveau d'entraînement;	12. REMARQUES :
d. camps d'été majeurs; et	a. mettre l'accent surtout sur les deux premières années;
e. activités facultatives offertes par l'escadron durant l'année.	b. cette leçon devrait être éducative et plaisante; et
	c. utiliser des cadets qui ont déjà participé à des camps afin qu'ils décrivent leurs expériences.

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 404 – CITOYENNETÉ
RENDEMENT : PARTICIPER À DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

A. PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Tenir une discussion sur les devoirs et responsabilités d'un citoyen.	1
02	Présenter des marques de respect au drapeau du Canada et chanter l'hymne national.	1
TOTAL		2

B. ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE

NORCO :

NORMES : Le cadet participera à des activités d'escadron dans sa communauté, sa province et son pays.

La participation à un minimum de **DEUX** activités, organisées par l'escadron au cours de l'entraînement obligatoire complémentaire, est requise afin d'atteindre la norme exigée pour cet OREN.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
CITOYENNETÉ : 404.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Tenir une discussion sur les devoirs et responsabilités d'un citoyen.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : une situation au cours de laquelle une connaissance du sujet est requise; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet devra tenir une discussion portant sur les devoirs et responsabilités d'un citoyen dans un pays démocratique :</p> <p>a. voter,</p> <p>b. pouvoir être candidat aux élections fédérales ou provinciales,</p> <p>c. être un bon citoyen,</p> <p>d. en tant que parent, enseigner aux enfants à distinguer entre le bon et le mal,</p> <p>e. promouvoir l'unité de la famille et de la communauté en faisant preuve de tolérance et de compréhension, et</p> <p>f. participer à des activités communautaires.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. définition d'un citoyen;</p> <p>b. définition d'une démocratie;</p> <p>c. le serment de citoyenneté; et</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <p>a. conférence; et</p> <p>b. discussion.</p>	
	<p>7. OBSERVATIONS :</p> <p>a. un cadet devrait savoir ce qu'on attend de lui à titre de citoyen du Canada; et</p> <p>b. une connaissance de la citoyenneté aidera les cadets à comprendre pourquoi ils doivent participer à des activités communautaires.</p>	
	<p>8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.</p>	
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>Sans objet.</p>	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> <p>Participation à des activités communautaires.</p>
	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet doit participer à au moins deux activités communautaires pendant l'année d'entraînement.</p>	
	<p>12. REMARQUES : Faire discuter les cadets à propos des choses qu'ils peuvent faire, à titre de bons citoyens, dans leur communauté.</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CITOYENNETÉ : 404.01 (suite)

- d. les activités que peuvent faire les cadets au sein de leur communauté pour être de bons citoyens :
 - (1) participer à des activités telles que la fête du Canada, la Saint-Jean, la course Terry Fox,
 - (2) aider les gens malades dans les hôpitaux à titre de bénévole, etc., et
 - (3) faire preuve de tolérance envers ceux qui sont moins fortunés.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
TITRE DU COURS : NIVEAU 1	NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
CITOYENNETÉ : 404.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
<p>1. OBJECTIF : Présenter des marques de respect au drapeau du Canada et chanter l'hymne national.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : un drapeau du Canada; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet présentera des marques de respect envers le drapeau national du Canada en :</p> <p>a. répondant à des interrogations portant sur l'histoire du drapeau canadien;</p> <p>b. suivant les mesures appropriées pour déployer le drapeau canadien; et</p> <p>c. chantant l'hymne national.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT:</p> <p>a. historique de drapeaux canadiens :</p> <p>(1) Jean Cabot déploya la Croix de saint Georges au XV^e siècle alors qu'il atteignit l'Amérique du Nord en 1496,</p> <p>(2) le premier drapeau à flotter au-dessus des bâtiments a été le drapeau Royal de la France,</p> <p>(3) en 1606, les Anglais ont déployé le Union Jack,</p> <p>(4) le Red Ensign, et</p> <p>(5) l'unifolié (1965);</p>	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.
	7. OBSERVATIONS : Les cadets de l'air ont la responsabilité à titre de citoyens, de respecter le drapeau national du Canada. L'histoire des drapeaux canadiens démontre l'évolution du drapeau actuel et la signification de ses couleurs.
	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :
	<p>a. photo du Union Jack; du drapeau de la France et de la Croix de saint Georges; et</p> <p>b. musique d'«Ô Canada».</p> <p>Sans objet.</p>
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Les cadets devront répondre oralement à une interrogation portant sur l'histoire de l'unifolié. Aussi, ils devraient être surveillés pour s'assurer qu'ils démontrent une attitude respectueuse envers le drapeau en le saluant et le faisant flotter correctement.
	12. REMARQUES : Sans objet.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CITOYENNETÉ : 404.02 (suite)

- b. la façon de déployer le drapeau du Canada :
 - (1) le drapeau est traité avec dignité et respect, et
 - (2) le drapeau est déployé du lever au coucher du jour sur les bâtiments gouvernementaux, les aéroports et les bases militaires;
- c. le salut : le drapeau doit être salué mais non traîné par terre, ou incliné en marque de salut; et
- d. l'hymne national «Ô Canada».

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION
TITRE DU COURS : NIVEAU 1

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 405 – ÉDUCATION PHYSIQUE
RENDEMENT : PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE À L'ESCADRON ET AU PROGRAMME D'EFFICIENCE PHYSIQUE DES CADETS DE L'AVIATION (PEPCA)

A. PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Participer à une discussion portant sur le programme de sports des cadets.	1
TOTAL		1

B. ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

NORMES : Le cadet participera :

- a. au PEPCA selon les directives établies; et
- b. à un minimum de **UN** sport d'équipe durant l'année d'entraînement.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT****PRÉCISIONS SUR LE COURS****ÉDUCATION PHYSIQUE : 405.01**

1. **OBJECTIF** : Participer à une discussion portant sur le programme de sports des cadets.

2. **CONDITIONS** :

a. éléments fournis :

(1) équipements et vêtements personnels appropriés, et

(2) équipements requis; et

b. interdits : assistance.

3. **NORME** : Le cadet participera à une discussion portant sur le programme de sports en abordant les sujets suivants :

a. l'importance de la bonne forme physique;

b. l'importance de l'échauffement; et

c. les normes pour le programme de sports des cadets.

4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT** :

a. techniques d'échauffement :

(1) jambes,

(2) bras,

(3) cou, et

(4) le torse;

b. l'importance de la consommation d'eau avant de participer à un événement sportif;

c. le refroidissement;

5. **DURÉE** : Une période de 35 minutes.

6. **MÉTHODES SUGGÉRÉES** :

a. participation des cadets; et

b. discussion.

7. **OBSERVATIONS** : Il est important que le cadet participe à des exercices d'échauffement avant de faire du sport afin de réduire le risque de blessure.

8. **RÉFÉRENCES** : Sans objet.

9. **MATÉRIEL D'INSTRUCTION** :

a. démonstrations; et

b. affiches.

10. **LEARNING**:

a. événements sportifs; et

b. exercices d'échauffement.

11. **CONTRÔLE DE RENDEMENT** : Aucun contrôle de rendement.

12. **REMARQUES** : Mettre l'accent sur les exercices d'échauffement.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

ÉDUCATION PHYSIQUE : 405.01 (suite)

- d. la norme : les cadets doivent participer à une activité sportive;
et
- e. le PEPCA et quand les cadets pourront y participer.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION
TITRE DU COURS : NIVEAU 1

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 406 – MIEUX-VIVRE
RENDEMENT : MENER UNE VIE Saine ET SÉCURITAIRE

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Mener une vie saine et sécuritaire (conférenciers).	3
TOTAL		3

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
MIEUX-VIVRE : 406.01	5. DURÉE : Trois périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : mener une vie saine et sécuritaire. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : une situation au cours de laquelle le cadet pourra utiliser ses connaissances; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférenciers invités. 7. OBSERVATIONS : Il est important que le cadet connaisse les principes qui caractérisent une vie saine et sécuritaire afin qu'il puisse les appliquer à la maison.	
3. NORME : Le cadet mènera une vie saine et sécuritaire en : a. appliquant les principes d'hygiène personnelle et de nutrition; b. observant les règles à suivre pour la prévention des incendies; c. se conformant aux règlements des cadets concernant l'usage des drogues; et d. identifiant les dangers que représentent pour la santé l'utilisation légale ou illégale des drogues et les effets néfastes du tabagisme.	8. RÉFÉRENCES : Telles que fournies par les conférenciers.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. les principes de l'hygiène personnelle et de la bonne nutrition; b. les règlements régissant la prévention des incendies; et c. les règlements régissant l'usage des drogues chez les cadets.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Conférenciers invités.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : a. conférences; et b. photocopies.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucun contrôle de rendement.	
	12. REMARQUES : a. ces leçons devraient être données par des conférenciers; b. si aucun conférencier n'est disponible, la leçon devrait être donnée par un officier; c. ce cours est à caractère éducatif seulement, il ne devrait pas être axé sur une approche morale; et d. couvrir que les règlements. Ne pas dire au cadet comment vivre sa vie.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION
TITRE DU COURS : NIVEAU 1

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 410 – ART ORATOIRE
RENDEMENT : FAIRE UN EXPOSÉ ORAL

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Principes de l'art oratoire.	2
TOTAL		2

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
ART ORATOIRE : 410.01		
1. OBJECTIF : Faire un exposé oral.	5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes. (Une période de 35 minutes portant sur les principes de l'art oratoire et une période de 35 minutes pour permettre aux cadets de présenter leur exposé.)	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : une situation qui demandera au cadet de communiquer; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence/démonstration; et b. présentations.	
3. NORME : Le cadet se présentera lui-même au groupe au cours d'un exposé oral d'une minute qu'il fera en s'assurant d'une communication efficace grâce à une bonne apparence, une bonne voix et une bonne attitude.	7. OBSERVATIONS : L'art oratoire développe l'habileté du cadet à communiquer plus efficacement, de façon individuelle et collective. Une communication efficace va aider le cadet dans ses actions quotidiennes, comme en position de leadership et en situation où il aura à instruire d'autres cadets.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
a. préparation d'un exposé : (1) décider quel est le sujet principal, et (2) penser à une conclusion efficace;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
b. personnalité : (1) attitude, (2) apparence, et (3) voix; et	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. le cadet aura à effectuer un exposé oral d'une minute; b. aucune évaluation n'est requise; et c. après l'exposé, l'instructeur devrait donner quelques commentaires positifs à tous les cadets pour les motiver.	
c. présentation : (1) manières, et (2) détente et mouvements naturels.	12. REMARQUES : L'accent devrait être mis sur l'importance d'une bonne communication et les opportunités que cette dernière peut apporter.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION
TITRE DU COURS : NIVEAU 1

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 411 – RECONNAISSANCE D'AÉRONEFS
RENDEMENT : IDENTIFIER DIFFÉRENTS TYPES D'AVIONS

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Identifier différents types d'avions militaires et civils.	1
02	Identifier les avions civils, militaires et ceux utilisés par les cadets au Canada.	1
03	Identifier les avions militaires à travers le monde.	1
	Évaluation.	1
	TOTAL	4

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
RECONNAISSANCE D'AÉRONEFS : 411.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier différents types d'avions militaires et civils. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : photographies d'avions; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; et b. discussions.	
3. NORME : À la vue de la photo d'un avion, le cadet devra identifier son type et son utilité.	7. OBSERVATIONS : Plusieurs cadet s'amuse à identifier les avions. Cet OREN est désigné pour encourager cet intérêt. Pour les autres cadets, cet OREN peut créer un intérêt et accentuer leurs connaissances.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. bombardiers : (1) larges, et (2) soutes à bombes;	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
b. chasseurs : (1) petits, (2) rapides, et	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. affiches, diagrammes; b. avions miniatures; et c. livres.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : a. affiches, diagrammes; b. avions miniatures; et c. livres.
(3) armement;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra répondre individuellement à une interrogation orale sur l'utilisation et les fonctions des avions.	
c. transport de troupes : (1) capacité d'embarquement, et (2) degré de confort et de luxe;	12. REMARQUES : Même si plusieurs avions ou hélicoptères servent à plus d'une fonction, il faut éviter de donner trop de détails. Se limiter aux fonctions principales.	
d. transport : (1) large, et (2) quelque fois combiné avec le transport de troupes; et		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

RECONNAISSANCE D'AÉRONEFS : 411.01 (suite)

- e. hélicoptères :
 - (1) profil, et
 - (2) rotor, pales.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS	
TITRE DU COURS : NIVEAU 1	NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS
RECONNAISSANCE D'AÉRONEFS : 411.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.
1. OBJECTIF : Identifier les avions civils, militaires et ceux utilisés par les cadets au Canada.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS : Les cadets sont souvent capables d'identifier des avions étrangers (F-15, Stealth, etc.). Il serait bon que les cadets soient en mesure d'identifier les avions canadiens au même titre que les étrangers.
a. éléments fournis : photographies des avions de la leçon; et	
b. interdits : sans objet.	
3. NORME : À la vue d'une photo d'avion, le cadet devra être en mesure d'identifier s'il s'agit d'un avion militaire, civil ou des cadets du Canada.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	
a. exemples d'avions civils :	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :
(1) Cessna/Pipers/Beechcraft;	a. affiches, diagrammes;
(2) autres (simples/doubles);	b. livres; et
(3) Boeing (707, 727, 737, etc.);	c. autres sources de photos d'avions.
(4) McDonnell Douglas (DC-10, L10-11, etc.); et	
(5) biplans.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
b. Exemples d'avions militaires :	a. affiches, diagrammes;
(1) F-18;	b. livres; et
(2) Buffalo;	c. autres sources de photos d'avions.
(3) Lancaster;	
(4) Neptune;	
(5) Aurora;	
(6) Argus;	
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra répondre individuellement à une interrogation orale sur l'utilisation (militaire, civile et des cadets) des avions vus dans le cours.
	12. REMARQUES : Dans cet OCOM, le cadet n'est pas obligé d'identifier l'avion par son nom ou son constructeur. Il lui faut seulement être en mesure de déterminer si l'avion est utilisé au niveau militaire, civil ou par les cadets. Les listes d'exemples ne sont pas exhaustives. Il serait de mise que l'escadron instruisse les cadets sur les avions qui sont les plus souvent utilisés dans leur région. Quelques avions sont utilisés par les civils et les militaires (p. ex., Boeing 707) ou par les civils et les cadets (p. ex., Piper Club). L'accent ne devrait pas être mis sur la différence existant entre les deux types de planeurs. Les avions «canadiens» ne sont pas nécessairement manufacturés au Canada.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****RECONNAISSANCE D'AÉRONEFS : 411.02 (suite)**

(6) Hercule;

(7) Tracker;

(8) Voodoo; et

(9) Starfighter.

c. Exemples d'avions utilisés par les cadets :

(1) Schweizer 2-33, planeur;

(2) Schweizer 2-22, planeur;

(3) Cessna L-19 (avion remorqueur); et

(4) Bellanca Scout (avion remorqueur).

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
RECONNAISSANCE D'AÉRONEFS : 411.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier des avions militaires à travers le monde. 2. CONDITIONS :	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
a. éléments fournis : photographies des avions de la leçon; et b. interdits : sans objet.	7. OBSERVATIONS : Afin d'élargir les connaissances des cadets concernant les avions de partout dans le monde, leur présenter les avions les plus connus et les plus faciles à reconnaître.	
3. NORME : À la vue d'une photographie d'avion renommé internationalement, le cadet devra être en mesure d'en reconnaître la nationalité.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
a. Angleterre : Hawker Harrier;	a. affiches, diagrammes;	a. affiches, diagrammes;
b. URSS : Mig 23 Flogger;	b. livres; et	b. livres; et
c. États-Unis : F-15, B-52, Stealth; et	c. autres sources de photos d'avions.	c. autres sources de photos d'avions.
d. Israël : Kifr.	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra répondre individuellement à une interrogation orale portant sur l'identification d'avions internationaux.	
12. REMARQUES : Le cadet ne doit pas atteindre une connaissance détaillée des avions internationaux. Le but de cet OCOM est de mettre en évidence quelques-uns des avions les plus renommés (souvent militaires) dans quelques pays. La liste donnée n'est pas exhaustive. Le contrôle de rendement devrait tenir compte de ces commentaires.		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION
TITRE DU COURS : NIVEAU 1

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 412 – INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES
RENDEMENT : IDENTIFIER LES COMPOSANTES PRINCIPALES DES INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Identifier les composantes principales d'un aérodrome.	1
02	Identifier les différentes pistes.	1
03	Identifier les équipements aéroportuaires d'urgence et d'écrasement.	1
04	Construire une maquette d'aérodrome et/ou visiter un aérodrome.	3
TOTAL		6

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES : 412.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les composantes principales d'un aérodrome. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) diagrammes, et (2) maquettes; et b. interdits : sans objet.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; et b. démonstrations. 7. OBSERVATIONS : Le cadet visitera un aérodrome à plusieurs reprises dans sa carrière de cadet. Il devrait se familiariser avec les installations à titre de point d'intérêt et de sécurité.	
3. NORME : Le cadet devra identifier, de mémoire, les installations d'un aérodrome et ses différentes composantes. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. «Entre ciel et terre».	
a. piste d'envol; b. voies de circulation : (1) normalement identifiées par lettrage, et (2) identifiées par les lumières bleues;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. diagrammes; et b. maquettes.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : a. diagrammes; b. maquettes; et c. exercices du manuel de poche.
c. hangars : (1) entreposage des avions, (2) protection des avions, et (3) entretien;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. une évaluation orale sera faite en plus des exercices du manuel de poche, et le cadet devra identifier les parties d'un aérodrome à l'OCOM 412.04.	
d. rampes : stationnement;	12. REMARQUES : Le cadet devra être capable d'identifier les différentes composantes d'un aérodrome.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES : 412.01 (suite)

- e. tour de contrôle :
 - (1) contrôle de la circulation aérienne,
 - (2) contrôle des opérations au sol, et
 - (3) gyrophare (nuit, mauvaise température);
- f. les bâtiments de l'aérogare;
- g. manche à vent :
 - (1) vitesse (approximative), et
 - (2) direction; et
- h. écoles de pilotage.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES : 412.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les pistes. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) diagrammes, et (2) maquettes; et b. interdits : sans objet. 3. NORME : Le cadet devra identifier, de mémoire, les parties d'une piste.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; et b. démonstrations. 7. OBSERVATIONS : Le cadet qui a une bonne compréhension des pistes et des marques commencera à comprendre d'autres aspects du fonctionnement d'un aérodrome. Par exemple, il réalisera l'importance d'une communication claire et précise quand l'avion demande, ou est assigné, à une piste.	
4. POINT D'ENSEIGNEMENT : a. lumières de piste : (1) blanches, (2) rouges – fin de la piste, (3) vertes – seuil de piste, et (4) bleues – voies de circulation;	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. «Entre ciel et terre».	
b. numérotage : (1) magnétique, (2) arrondi au dixième degré le plus près, et (3) chiffres sur la fin des pistes;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. graphiques; et b. maquettes.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : a. graphiques, b. maquettes; et c. exercices du manuel de poche.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. les cadets devront répondre oralement à des questions portant sur la piste d'envol et ses marques.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES : 412.02 (suite)

- c. autres marques :
 - (1) marques toutes-températures :
 - (a) marques d'axe de piste;
 - (b) marques de seuil de piste; et
 - (c) marques d'aire de prise de contact, et
 - (2) zone de danger : «X» blanc; et
- d. autres lumières :
 - (1) obstruction/danger – rouge, et
 - (2) manche à vent.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES : 412.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les équipements aéroportuaires d'urgence et d'écrasement.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) photographies, et (2) diagrammes; et b. interdits : sans objet.	7. OBSERVATIONS : Dans son entraînement portant sur la sécurité, le cadet devrait être au courant des mesures prises concernant la sécurité au sol et dans les airs.	
3. NORME : Le cadet doit identifier correctement les fonctions des équipements aéroportuaires d'urgence et d'écrasement.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. équipement de lutte contre les incendies : (1) véhicules, (2) réservoirs d'oxygène (individuels), et (3) mousse/eau; et b. personnel : (1) entraînement continu, et (2) rôle dans la prévention.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Photographies.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Photographies.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucun examen écrit; et b. le cadet devra répondre oralement à des questions portant sur l'équipement aéroportuaire d'urgence et d'écrasement.	
	12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001**

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES : 412.04	5. DURÉE : 3 périodes de 35 minutes. S'il y a une visite d'aérodrome, ce sera nécessaire d'ajouter des périodes (probablement pendant les heures d'entraînement complémentaires).	
<p>1. OBJECTIF : Construire une maquette d'un aérodrome et/ou visiter un aérodrome local.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis :</p> <p>(1) matériaux de construction,</p> <p>(2) modèles réduits à l'échelle (p. ex., bâtiments, avions, lumières, manches à vent, etc.),</p> <p>(3) assistance, et</p> <p>(4) transport (pour la visite); et</p> <p>b. interdits : sans objet.</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :</p> <p>a. démonstration;</p> <p>b. pratique – maquette;</p> <p>c. observations; et</p> <p>d. pratique – visite.</p> <p>7. OBSERVATIONS : Les cadets devraient, à partir de la matière vue dans les OCOM précédents, être capables d'identifier les composantes d'un aérodrome durant une visite ou de construire une maquette. Ce faisant, les cadets auront une compréhension accrue de l'interrelation de toutes les composantes.</p>	
<p>3. NORME : Le cadet produira une maquette d'aérodrome et/ou participera à la visite d'un aérodrome.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : La maquette devrait comporter les items suivants :</p> <p>a. piste d'envol (avec les marques, lumières);</p> <p>b. voies de circulation;</p> <p>c. hangars;</p> <p>d. rampes;</p> <p>e. tour de contrôle (avec gyrophare);</p> <p>f. bâtiments de l'aérogare;</p>	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <p>a. Manuel de poche du Niveau 1; et</p> <p>b. «Entre ciel et terre».</p>	<p>10. AIDES LA COMPRÉHENSION :</p> <p>a. matériaux de construction;</p> <p>b. composantes à l'échelle; et</p> <p>c. visite guidée.</p>
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>Sans objet.</p>	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT :</p> <p>a. aucune évaluation écrite; et</p> <p>b. les cadets seront évalués sur leur habileté à construire la maquette et/ou d'après une interrogation orale durant la visite.</p>

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****INSTALLATIONS AÉRONAUTIQUES : 412.04 (suite)**

- g. manche à vent; et
- h. école de pilotage (optionnel).

12. **REMARQUES** : La meilleure option pour cet OCOM est une visite des installations d'un aérogare. Si cette situation n'est pas possible, la construction d'une maquette d'aérogare est fortement recommandée.

Voici quelques suggestions pour la construction d'une telle maquette :

Dimensions. Dépendra beaucoup des facilités de l'escadron. Un minimum de 3600 cm² (2' x 2') est recommandé.

Matériel pour la base. Planche de contre-plaqué mou de 1/2".

Préparation. Les pistes et voies devraient être peintes sur la base en gris foncé.

Détails concernant l'aérodrome. Bâtiments (hangars, bâtiment de l'aérodrome, etc.) faits de carton, petites boîtes.

Manche à vent. Cône de papier blanc (avec des bandes orange) collé à un bâton qui sert de mât.

Lumières. Épingles à têtes rondes de couleur.

Numérotage et marques. Craie blanche.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION
TITRE DU COURS : NIVEAU 1

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 415 – STRUCTURES DE LA CELLULE
RENDEMENT : IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONSTRUCTION D'AVIONS ET LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE LA STRUCTURE DE LA CELLULE D'UN AVION.

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Identifier les parties de l'avion.	1
02	Expliquer le fonctionnement des gouvernes.	1
03	Construire un modèle réduit d'avion.	3
04	Expliquer les principes de base de l'art du pilotage.	1
	Évaluation	1
TOTAL		7

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
STRUCTURES DE LA CELLULE : 415.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les parties de l'avion. 2. CONDITIONS :	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
a. éléments fournis : (1) modèle réduit d'avion, et (2) diagrammes; et b. interdits : sans objet.	7. OBSERVATIONS : Les parties de l'avion constituent la base sur laquelle repose une bonne partie des autres sujets reliés au domaine de l'aviation.	
3. NORME : À la vue d'un diagramme, d'un modèle réduit ou d'un avion réel, le cadet devra être en mesure d'en identifier les principales composantes. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. «Entre ciel et terre».	
a. fuselage : (1) compartiment de chargement, (2) passagers, et (3) habitacle;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. modèle réduit; et b. diagrammes.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : a. modèle réduit; et b. diagrammes.
b. ailes (aussi désignées sous le nom de plans principaux) : (1) bord d'attaque, (2) bord de fuite, (3) aileron, et (4) volet;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. les cadets devront répondre oralement à des questions portant sur les composantes de l'avion.	
	12. REMARQUES : En plus de l'évaluation orale, les cadets devront compléter les exercices du manuel de poche.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****STRUCTURES DE LA CELLULE : 415.01 (suite)**

- c. train d'atterrissage :
 - (1) roues principales, et
 - (2) train tricycle/train conventionnel;
- d. empennage (aussi désigné sous le nom de queue de l'avion) :
 - (1) stabilisateur horizontal et gouvernail de profondeur, et
 - (2) stabilisateur vertical et gouvernail de direction; et
- e. fuseau moteur :
 - (1) protège le moteur, et
 - (2) produit le profilage.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
STRUCTURES DE LA CELLULE : 415.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Expliquer le fonctionnement des gouvernes.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) modèle réduit/photographies, et (2) diagrammes; et b. interdits : sans objet.	7. OBSERVATIONS : L'apprentissage du fonctionnement des gouvernes et de leurs mouvements associés prépare le cadet à l'apprentissage des principes de vol qui lui seront enseignés au niveau 2.	
3. NORME : Le cadet devra expliquer brièvement, de mémoire, les fonctions des gouvernes de l'avion : a. ailerons; b. gouvernail de profondeur; et c. gouvernail de direction.	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. «Entre ciel et terre».	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. ailerons : (1) manche à balai, et (2) provoquent le mouvement de roulis; b. gouvernail de profondeur : (1) manche à balai, et (2) fait monter ou descendre l'avion; et c. gouvernail de direction : (1) pédales dans l'habitacle/palonnier, et (2) provoque le mouvement de lacet.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Modèle réduit.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Modèle réduit.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. les cadets devront répondre oralement à des questions portant sur les gouvernes de l'avion.	
	12. REMARQUES : On ne s'attend pas à ce que le cadet puisse expliquer les forces qui font agir les gouvernes. Il est surtout important, à ce niveau, que le cadet soit capable d'associer la gouverne au bon mouvement de l'avion.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
STRUCTURES DE LA CELLULE : 415.03	5. DURÉE : 3 périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Construire un modèle d'avion.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Pratique.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : matériaux pour la construction du modèle (peut varier selon le type de modèle); et b. interdits : sans objet.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
3. NORME : Le cadet doit construire ou doit aider à construire un modèle réduit d'avion qui comprendra les parties suivantes ; a. fuselage; b. ailes (incluant les ailerons); et c. empennage (incluant les gouvernails).	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. «Entre ciel et terre».	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. le cadet devrait essayer d'identifier le plus de composantes possibles vues dans les OCOM 415.01 et 415.02; et b. types de construction : (1) à treillis, et (2) monocoque.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. modèle réduit; et b. instructions pour la construction.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : a. modèle réduit; et b. instructions pour la construction.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. le cadet ne sera pas évalué sur la finition du modèle réduit, mais sur son habileté à en identifier oralement les composantes à l'instructeur.	
	12. REMARQUES : L'instructeur devrait identifier les différences parmi les types de construction. Les modèles devraient, si possible, être identifiés selon leur type de construction.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
STRUCTURES DE LA CELLULE : 415.04	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Expliquer les principes de base de l'art du pilotage.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS : La base de l'art du pilotage, c'est la sécurité. Les cadets devraient être initiés très tôt à l'aspect SÉCURITÉ du pilotage.	
a. éléments fournis :	8. RÉFÉRENCES :	
(1) références, et	a. Manuel de poche du Niveau 1; et	
(2) instructions; et	b. «Entre ciel et terre».	
b. interdits : sans objet.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
3. NORME : Le cadet devra expliquer correctement les bases de l'art du pilotage en répondant oralement à une interrogation portant sur le sujet.	Épidiascope.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	Sans objet.	
a. définition de l'art du pilotage;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT :	
b. l'art du pilotage s'appliquant à la structure de la cellule de l'avion :	a. aucune évaluation écrite; et	
(1) propreté :	b. les cadets devront répondre oralement à des questions portant sur les composantes de l'avion.	
(a) fuselage; et	12. REMARQUES : Dans cet OCOM, le cadet ne devrait qu'être informé qu'il y a des procédures à prendre. Les étapes et détails de ces procédures ne doivent pas être enseignés à ce niveau. Mettre l'accent sur le fait que l'art du pilotage est largement une question de sécurité.	
(b) fenêtres,		
(2) navigabilité;		
(3) dommages à l'avion;		
(4) vérifications mécaniques :		
(a) moteur;		
(b) instruments; et		
(c) commandes (de vol et autres); et		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

STRUCTURES DE LA CELLULE : 415.04 (suite)

- (5) fiches d'entretien :
 - (a) entretien, ajustements, modifications;
 - (b) problèmes avec l'avion; et
 - (c) ajouts d'essence et d'huile.

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 419 – SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL
RENDEMENT : PARTICIPER À DES EXERCICES DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL

A. PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Entretien de l'équipement et des vêtements.	1
02	Allumer les feux de cuisson et de survie.	1
03	Décrire les mesures qui devraient être prises lorsque perdu en forêt.	1
04	Décrire les sept ennemis de la survie.	1
05	Observer la routine du campement.	1
TOTAL		5

B. ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE

Le cadet doit participer à un minimum d'un exercice de survie.

*Quelques-uns des OCOM de cet OREN peuvent être enseignés durant l'entraînement obligatoire complémentaire.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Entretien de l'équipement et des vêtements. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) mise en situation, (2) équipement et vêtements personnels appropriés, (3) rations, et (4) mesures médicales et de sécurité; et b. interdits : sans objet.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; et b. démonstration.	
3. NORME : Le cadet prendra soin de l'équipement en : a. gardant ses vêtements au sec et à l'abri; et b. observant les mesures de sécurité requises en travaillant avec des couteaux.	7. OBSERVATIONS : Les instructions concernant l'entretien donnent au cadet des informations sur la survie en milieu sauvage.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. instructions d'entretien des vêtements : (1) les garder au sec et en bon état, (2) ne jamais les laisser sans surveillance près du feu, (3) garder les bas et mitaines secs en tout temps, et (4) les vêtements peuvent être entreposés dans le sac de couchage pour être gardés au sec; et	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. B-GA-217-001/PT-002, La survie sous tous les climats.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. couteau et fourreau; et b. pièces d'habillement.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Exercice de fin de semaine.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. les cadets seront supervisés durant les exercices de fins de semaine afin de s'assurer qu'ils prennent soin de leur équipement.	
	12. REMARQUES : Les couteaux des cadets devraient être des couteaux de poche à lame rétractable. Aucune machette ou couteau à lame fixe ne devraient être tolérés.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.01 (suite)

- b. mesures de sécurité à prendre pour les couteaux :
 - (1) vérifier la finesse du tranchant de la lame,
 - (2) vérifier la solidité du manche,
 - (3) le garder propre, et
 - (4) ne jamais le lancer.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Allumer des feux de cuisson et de survie. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) mise en situation, (2) équipement et vêtements personnels appropriés, (3) rations, et (4) mesures médicales et de sécurité; et b. interdits : sans objet.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; b. démonstration; et c. participation des cadets. 7. OBSERVATIONS : Le cadet devrait connaître plusieurs méthodes pour allumer un feu afin d'être capable de le faire si on le lui demande.	
3. NORME : Le cadet allumera un feu en : a. observant les mesures de sécurité concernant l'allumage et l'entretien du feu; et b. utilisant le bois d'allumage correctement pour bâtir le feu.	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. B-GA-217-001/PT-002, La survie sous tous les climats.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. sécurité des incendies : (1) assurer une surveillance constante du feu, (2) ne pas allumer le feu lorsqu'il vente beaucoup, (3) ne jamais faire des gros feux, les meilleurs feux de cuisson sont petits et intense, (4) ne jamais allumer un feu près d'un arbre ou sous ses branches, et (5) toujours avoir un réservoir d'eau à proximité en cas d'urgence;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Bois d'allumage.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Exercice de fin de semaine.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. les cadets seront supervisés durant les exercices de fins de semaine afin de s'assurer qu'ils allument leur feu correctement et de façon sécuritaire.	
	12. REMARQUES : a. une participation pratique des cadets sera demandée lors de l'entraînement obligatoire; et	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.02 (suite)**

b. allumer un feu :

- (1) allumettes/briquet,
- (2) pierres à feu, mèches,
- (3) batterie,
- (4) feux d'artifices, et
- (5) loupe; et

c. bois :

- (1) bois d'allumage, et
- (2) types de bois qui brûlent le mieux.

- b. il n'est pas nécessaire que chaque cadet allume un feu, on peut le faire en groupe (c.-à-d., ramasser le bois d'allumage, préparer l'aire de feu, l'allumer, chercher du bois, etc.).

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Décrire les mesures qui devraient être prises lorsque perdu en forêt.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS : Il est primordial que les cadets sachent quoi faire s'ils se perdent. Les étapes présentées à cet OCOM peuvent sauver leur vie s'ils se perdent.	
a. éléments fournis :	8. RÉFÉRENCES :	
(1) mise en situation,	a. Manuel de poche du Niveau 1; et	
(2) équipement et vêtements personnels appropriés,	b. B-GA-217-001/PT-002, La survie sous tous les climats.	
(3) rations, et	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
(4) mesures médicales et de sécurité; et	a. diagrammes;	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
b. interdits : sans objet.	b. photocopies; et	Mises en situation en classe.
3. NORME : Le cadet devra décrire les actions devant être prises lorsqu'il se perd en forêt :	c. mises en situation en classe.	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Les cadets devront répondre à une interrogation orale et/ou écrite sur le sujet de la leçon.
a. STOPPE et arrête-toi pour penser. Ceci peut t'empêcher de prendre des décisions hâtives.	12. REMARQUES : Une simulation en classe peut amener une bonne participation des cadets.	
b. TÂCHE de penser aux dangers futurs et immédiats (p. ex., température, terrain, etc.).		
c. OBSERVE le problème sous tous ses angles. En regardant autour de toi, tu pourras peut-être trouver une solution.		
d. PLANIFIE. Après avoir pensé et observé la situation, prépare un plan d'action qui maximisera l'utilisation de tes énergies.		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.03 (suite)

4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT : STOP :**

- a. Stoppe;
- b. Tâche de penser;
- c. Observe; et
- d. Planifie.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.04	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Décrire les sept ennemis de la survie.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférence.	
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS : Le cadet doit connaître les sept ennemis de la survie de façon à savoir utiliser son temps de manière efficace s'il se perd en forêt.	
a. éléments fournis :	8. RÉFÉRENCES :	
(1) mise en situation,	a. Manuel de poche du Niveau 1; et	
(2) équipement et vêtements personnels appropriés,	b. B-GA-217-001/PT-002, La survie sous tous les climats.	
(3) rations, et	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
(4) mesures médicales et de sécurité; et	Sans objet.	Photocopies.
b. interdits : sans objets.	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Les cadets devront répondre à une interrogation orale ou écrite sur le sujet de la leçon.	
3. NORME : Le cadet devra :	12. REMARQUES : Sans objet.	
a. identifier les sept ennemis de la survie;		
b. décrire comment ils affectent le comportement humain; et		
c. discuter des moyens pour les éviter.		
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : Les sept ennemis de la survie :		
a. DOULEUR . La façon dont la nature vous indique que quelque chose fonctionne mal dans votre système. Elle peut être évitée en s'occupant.		
b. FROID . Diminue l'habileté à penser et à se réchauffer. Encore une fois, se tenir occupé est une excellente façon de l'éviter.		
c. SOIF . Peut engourdir l'esprit et l'habileté à penser. Ne pas se priver d'eau.		
d. FAIM . Peut empêcher de penser rationnellement. Ne pas s'empêcher de manger.		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.04 (suite)

- e. **FATIGUE.** Peut rendre moins attentif et moins soucieux du danger. Essayer de voir les dangers d'une situation et d'avoir la force de ne pas abandonner.

- f. **ENNUI et SOLITUDE.** Ce sont deux des pires ennemis à surmonter parce qu'ils sont imprévisibles. Se tenir occupé.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.05	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Observer la routine du campement. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) mise en situation, (2) équipement et vêtements personnels appropriés, et (3) ordres de routine du campement; et b. interdits : sans objet.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; et b. discussion.	
3. NORME : Le cadet devra observer la routine de campement établie en :	7. OBSERVATIONS : Le campement est divisé en plusieurs aires ayant chacune leur utilité assurant ainsi une opération sécuritaire et efficace.	
a. observant les règles de sécurité concernant les feux, la manipulation d'équipement et la vie sauvage; et b. identifiant les différentes aires du campement telles que : quartier général, premiers soins, tentes, sites de feux, latrines, réserve d'eau potable, point d'entreposage de liquides inflammables, point de rassemblement, point d'entreposage des déchets secs et liquides.	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. B-GA-217-001/PT-002, La survie sous tous les climats.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. ordres de feu du camp; b. actions à prendre lors de rencontre d'animaux sauvages; c. entreposage de l'équipement; d. disposition du camp : (1) quartier général,	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Carte du campement (photocopies).	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : a. aucune évaluation écrite; et b. les cadets doivent utiliser de façon efficace les aires du campement.	
	12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU 1****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.05 (suite)**

- (2) premiers soins,
- (3) aire des tentes,
- (4) aire de feux,
- (5) latrines,
- (6) pétrole, huile et liquides,
- (7) point d'eau, et
- (8) point de rassemblement;
- e. importance d'observer correctement les différentes aires du BIVOUAC; et
- f. politique de nettoyage des lieux (parcs nationaux) «Tu l'apportes, tu le remportes».

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 421 – TIR/MANIEMENT D'ARMES
RENDEMENT : TIRER AVEC LA CARABINE À AIR

A. PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Respecter les mesures de sécurité.	1
02	Assemblage et désassemblage de la carabine à air.	1
03	Entretien de la carabine à air.	2
04	Respect des commandements et procédures.	1
05	Chargement et déchargement de la carabine.	1
TOTAL		6

B. ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE

La pratique de tir devrait se faire durant l'entraînement obligatoire complémentaire.

NOTA

Cet oren sera modifier des que la documentation finale sera disponible. Chaque escadron devra compléter cet OREN. Cependant, si l'accès à une aire de tir ou à des carabines à air est impossible, il est possible d'effectuer des exercices de simulation de tir sous la supervision d'un officier de champ de tir qualifié. À la fin de l'exercice, les cadets pourront se voir attribuer la mention «SUCCÈS» pour l'OREN 421.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TIR/MANIEMENT D'ARMES : 421.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Respecter les mesures de sécurité . 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) une carabine à air, (2) un champ de tir, et (3) une situation de tir; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet observera les normes de sécurité en maniant les armes : a. en pointant l'arme dans la bonne direction; b. en effectuant l'inspection de sécurité de l'arme dès sa réception; et c. en ne maniant l'arme que sur demande de l'instructeur.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; et b. discussion.	
	7. OBSERVATIONS : Les cadets ne doivent jamais adopter une attitude insouciant envers la sécurité. La négligence coûte des vies.	
	8. RÉFÉRENCES : a. Manuel de poche du Niveau 1; et b. ordres du champ de tir.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Ordres du champ de tir.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Si le cadet ne suit pas les procédures sécuritaires requises, il ne sera pas autorisé à tirer et échouera l'OREN.	
	12. REMARQUES : Cette leçon est très importante. Mettre l'accent sur la prévention et maintenir un excellent contrôle de la classe.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TIR/MANIEMENT D'ARMES : 421.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Assembler et désassembler la carabine à air. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : carabine à air; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet doit assembler et désassembler la carabine à air.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. conférence; et b. performance.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. ordre de désassemblage des pièces; b. inspection des pièces; c. ordre d'assemblage des pièces; et d. vérification des actions à prendre.	7. OBSERVATIONS : Les cadets sont responsables de l'entretien de la carabine à air. Le nettoyage de la carabine ne peut se faire que si elle est désassemblée et assemblée.	
	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Carabine à air.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Carabine à air.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Les cadets doivent désassembler et assembler la carabine sans aucune assistance.	
	12. REMARQUES : Certaines pièces de la carabine à air sont délicates, elles devraient donc être manipulées avec soins.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TIR/MANIEMENT D'ARMES : 421.03	5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Entretenir la carabine à air. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) carabine à air, et (2) nécessaire à nettoyage; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. démonstration; b. performance; et c. pratique.	
3. NORME : Le cadet doit nettoyer la carabine à air.	7. OBSERVATIONS : Une carabine propre est plus sécuritaire et aussi plus efficace.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du Niveau 1.	
a. présentation du nécessaire à nettoyage : (1) brosses, (2) morceaux de flanelle, (3) tiges de nettoyage, et (4) huile;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
b. comment manipuler la carabine sans la heurter; c. nettoyage de la structure de bois; et d. types de nettoyage.	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : Enseigner le nettoyage dès la première leçon. Utiliser la deuxième leçon pour permettre aux cadets de pratiquer à partir d'une carabine désassemblée.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TIR/MANIÈMENT D'ARMES : 421.04	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Respect des commandements et procédures. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) carabine à air, et (2) une aire de tir; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. démonstration; et b. conférence.	
3. NORME : Le cadet doit respecter les commandements et procédures suivantes :	7. OBSERVATIONS : Ces commandements sont essentiels au bon fonctionnement et à la sécurité du champ de tir.	
a. prenez la position couchée; b. approvisionnez – arme; c. sur votre propre temps – tirez; d. cessez le feu;	8. RÉFÉRENCES : Manuel du cadet du Niveau 1.	
e. désapprovisionnez – arme; et f. préparez-vous pour l'inspection.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Carabine à air.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Carabine à air.
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
a. interdit de parler ou courir sur le champ de tir; b. obéir à tous les ordres; et c. ne jamais pointer la carabine sur quelqu'un.	12. REMARQUES : Ce cours est le plus important pour la sécurité de tous.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENT	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TIR/MANIEMENT D'ARMES : 421.05	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Charger et décharger la carabine. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) un champ de tir, (2) une carabine à air, et (3) commandements pour charger/décharger; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. démonstration; et b. performance.	
3. NORME : Le cadet devra : a. charger la carabine à air en :	7. OBSERVATIONS : Les procédures de chargement et de déchargement doivent être respectées afin d'assurer la sécurité.	
(1) attendant le commandement, (2) enlevant le cran de sûreté et ouvrant la culasse, (3) insérant une balle avec le pouce, (4) fermant la culasse, et (5) remettant le cran de sûreté; et b. décharger la carabine à air en :	8. RÉFÉRENCES : Manuel du cadet du Niveau 1.	
(1) attendant le commandement, (2) ouvrant la culasse, (3) vidant la carabine en ouvrant et fermant vivement la culasse, et (4) pesant sur la gâchette et mettant le cran de sûreté.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Carabine à air.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Carabine à air.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : a. les cadets ne doivent jamais charger avant que le commandement en soit donné; et b. les cadets devraient porter des protecteurs pour les oreilles pendant le tir.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU 1

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

TIR/MANIEMENT D'ARMES : 421.05 (suite)

4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :

- a. les cadets doivent être en position couchée à plat ventre durant les opérations de chargement et déchargement; et
- b. la carabine doit toujours être pointée vers l'avant.